

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Vol. XIV, No. 15

St-Justin, le vendredi, 10 Février 1939.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant

La Chambre de Commerce se fait une belle publicité dimanche dernier

C'est devant une salle remplie à pleine capacité, dimanche soir dernier, que La Chambre de Commerce locale affichait sa volonté de vivre, après avoir démontré ce qu'elle avait valu pour la population, tout particulièrement en 1938: l'on trouvera en page intérieure la conférence complète du président, sur les activités de la Chambre en 1938 et ses espérances pour 1939, le programme de la soirée et la liste des officiers et des membres actuels.

Monsieur l'avocat Sylvestre a souhaité la bienvenue, monsieur A.-C. Millen, gérant de l'Allumière Eddy, assurait la Chambre de Commerce de sa coutumière coopération, monsieur G.-A. Daviault, marchand, a donné quelques détails sur la fondation de la Chambre en 1903, de son utilité pour l'industrie et le commerce, monsieur le maire Laforest a félicité l'organisation de la soirée et monsieur le Chanoine Désy semblait tout fier du travail que les membres de la Chambre avait fait durant 1938 et promettait sa coopération personnelle pour continuer d'embellir la ville, le tout agrémenté de musique et de chant, tellement bien, que la veillée ne fut pas assommante comme on aurait pu le redouter.

En somme, monsieur J.-P. Lauzon, organisateur de cette assemblée publique a droit à toutes nos félicitations, car il semble avoir réalisé le but visé: faire connaître les activités de la Chambre de Commerce et récréer l'assistance en même temps.

C.D.

Remerciements

Le président de la Chambre de Commerce et l'organisateur de l'assemblée publique de dimanche tiennent à remercier tous ceux ou celles qui ont si généreusement prêté leur concours, pour le succès de la soirée du 5 février.

M. J. A. Laforest

Remercie sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec lui et sa famille à l'occasion du décès de sa mère, madame Eugène Laforest.

Résolutions de remerciements

A une assemblée générale des membres de la Crèmerie Coopérative de Berthier, tenue à Berthierville, en la salle du Marché, le 30 janvier 1939, à deux heures de l'après-midi, suivant avis de convocation dûment signifiés, sous la présidence de M. Alphonse Lavallée;

Il est proposé par M. Mastai Dumontier, secondé par M. Alfred Pagé et il est résolu unanimement que le Secrétaire-Trésorier transmette à M. l'abbé Rodolphe Ducharme, prêtre-vicaire, de cette paroisse, toute la reconnaissance et les plus sincères remerciements des membres de la Crèmerie Coopérative de Berthier réunis en grande assemblée, pour la magnifique statue du Sacré-Coeur de Jésus dont il a voulu gratifier notre Société coopérative; il est également décidé que ce geste généreux de l'Aumônier de la Ligue paroissiale du Sacré-Coeur de Jésus soit porté à la connaissance de tous les patrons de la Crèmerie de Berthier, en publiant copie de la présente résolution.

Extrait littéralement du livre des délibérations de la Crèmerie Coopérative de Berthier.

J.-G. GIROUX, Secrétaire-Trésorier.

Une autre année de succès pour la crèmerie Coopérative de Berthier

La Crèmerie Coopérative de Berthier, incorporée en 1937, tenait sa grande assemblée annuelle lundi dernier à la Salle du Marché, sous la présidence de monsieur Alphonse Lavallée, vice-président, en l'absence du président monsieur Pierre-Victor Sylvestre, retenu chez lui par maladie.

Tout l'ancien bureau de direction fut réélu à l'exception du président, remplacé par Monsieur Gérard Sylvestre de l'Île Dupas. Les trois autres directeurs sont MM. Lucien Laporte, Léopold Teller, Jos-Eugène Sylvestre, et le secrétaire-trésorier, notaire J.-D. Giroux.

Il est bon de faire remarquer que les profits nets de 1938 se chiffrent à \$715.34, même après avoir fait ramasser la crème des patrons, ce qui a coûté la somme d'environ \$950.00.

Voici quelques détails du bilan présenté à l'assemblée lundi dernier.

(à suivre sur la page 3)

Hockey

LES MAROONS DE AMESBURY, MASS., RENCONTRERONT BERTHIERVILLE.

C'est dimanche prochain, le 12 février que se déroulera à Berthierville, un événement unique, et sans précédent dans les annales sportives du hockey.

L'Association Sportive de Berthierville ayant toujours eu à coeur de fournir le plus beau hockey possible aux amateurs, a réussi un coup de maître en engageant la fameuse équipe des "Maroons de Amesbury" dans l'état du Mass., aux Etats-Unis. Cette équipe est renommée dans toute la Nouvelle Angleterre, ayant remporté des victoires sur des clubs de première force dans plusieurs états. Il va sans dire que ce sera l'événement sportif que pas un amateur de Berthierville ou des environs ne voudra manquer. Il est aussi entendu que l'équipe ne jouera que cette partie au Canada.

L'Association Sportive ayant fait de gros sacrifices pour bâcler une telle rencontre, s'attend à une foule record.

D'un autre côté, notre équipe au complet et renforcée par l'arrivée de Laurier Barrette, pratique ferme et se propose de livrer leur plus beau duel de la saison.

Alors, en foule à la patinoire de l'Association Sportive de Berthierville, dimanche le 12 février, à 2.30 P. M. pour la partie "Maroons de Amesbury VS Berthierville". Les prix d'admission sont les mêmes: Adultes 0.25. Enfants 0.10.

* * *

M. CLEOPHAS BASTIEN EN DEUIL DE SON PERE

Notre député M. Cléophas Bastien vient de perdre son père, M. Joseph Bastien, décédé à l'âge de 79 ans, à St-Gabriel de Brandon; les funérailles ont eu lieu mardi matin. Vu la tempête et les chemins impossibles, nombre de citoyens de Berthierville n'ont pu s'y rendre.

M. Joseph Bastien est l'un des pionniers de la paroisse dont il fut successivement conseiller, maire et marguillier.

M. le député Bastien ainsi que les autres membres de sa famille, voudront bien trouver ici l'expression de notre témoignage de sympathie.

* * *

LE QUATUOR MIXTE:—

Le quatuor mixte de dimanche qui a su si bien intéressé l'assistance lors de l'assemblée publique de la Chambre de Commerce, était composé de Mmes Estelle Farley, Marie-Paule Rochette, de MM. Emile Paquette et Lucien Caron; au piano, Mme Lucien Caron.

* * *

PREMIERE PARTIE DE PEPSI-COLA A BERTHIERVILLE

Vendredi dernier, le club Pepsi-Cola fit l'ouverture officielle de la Ligue sur la patinoire du Collège. La rondelle fut mise au jeu par le Rév. Chanoine Désy, assisté de MM. Emile

Les Affaires Municipales

Ville de Berthier

Relevé de la caisse au 31 janvier 1939

RECETTES:—

EAU: Année courante	\$2,399.55	
Arrérages	202.81	
Compteurs	108.75	
Intérêt	7.77	
	2,718.88	2,718.88

TAXES:—

Foncieres	417.99	
Locative, année courante	80.32	
Locative, arrérages	1.00	
Commerciales	240.00	
Profession et métiers	22.50	
Licences	9.50	771.31
Travaux	.40	
Marché	21.05	
Intérêt	18.42	
Loyer de compteurs	39.65	79.52
Balance en caisse — 1er janvier 1939	1,152.04	
Divers	26.12	1,178.16
Total — Recettes — 31 janvier 1939	4,747.87	4,747.87

DEBOURSES:—

Salaires généraux	\$ 574.34	
Incendie et Police	135.48	
Téléphone	10.50	
Entretien des rues	165.50	
Eclairage des rues	136.25	
Administration	636.21	
Force motrice — aqueduc	102.09	
Entretien — aqueduc	53.45	
Marché	3.74	
Intérêt	24.89	
Total — Déboursés — 31 janv. 1939	1,842.15	1,842.15

SURPLUS DES RECETTES 2,905.72

En banque au 31 janvier 1939 — Livret No. 1 2,000.00

En banque au 31 janvier 1939 — livret No. 2 905.72

2,905.72

La fermeture chez les barbiers

D'après la convention collective de vendredi dans le métier de barbiers, coiffeurs et coiffeuses, les heures d'ouvrage sont maintenant limitées et réparties comme suit:

Lundi: entre 7 hres a.m. et 6.00 p.m.

Mardi, mercredi et jeudi: entre 7 hres a.m. et 8.00 p.m.

Vendredi: entre 7.00 a.m. et 9.00 p.m.

Samedi: et la veille des fêtes chômées entre 7.00 a.m. et 11.00 p.m.

Les prix sont aussi augmentés quelque peu.

le Savignac, Camille Ducharme, Jos. Desroches et E. St-Jean, échevins. Notre club étant privé de deux joueurs, a du baisser pavillon devant le redoutable Coca-Cola de Sorel, par un score de 5 à 2. Nous remercions le personnel du Collège pour nous avoir accordé la faveur de leur patinoire, ainsi que M. le curé Désy et les membres du Conseil qui nous ont honoré de leur présence. Les gagnants des scores de vendredi, furent MM. Adrien Beaucage, Germain Pilon et Faustin Sanschagrín.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant
55 RUE DE FRONTENAC,
BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
Ville et comté de
Berthier-Maskinongé, un an . . . 9.50
Pour le Canada, un an . . . \$1.00
Pour les Etats-Unis . . . \$1.50
Toute année commencée est due en entier.
Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

La chambre de commerce de Berthier

OFFICIERS
Camille Ducharme, président; J.-P. Lauzon, vice-président; Maurice St-Martin, secrétaire; Paul Poirier, ass-secrétaire; Cléophas Lavallée, trésorier, Armand Sylvestre, aviseur légal.

MEMBRES

Archambault R., Aubé J.-H., Belhumeur Albert, Bellerose C.-E., Bolvin J.-A., Bourgeois B., Brisson D., Caron Lucien, Champoux J.-A., Coulombe Philippe, Daviault G.-A., Desnoyers W., Dubeau L.-P., Fernet Hervé, Fernet Paul, Frenette Jos., Froment E., Geoffroy Maurice, Gervais Dr G., Gervais Dr P., Gervais R.-A., Gervais Dr Théodore, Généreux J.-O., Giroux J.-D., Hamelin J.-E., Jubinville J.-R., Lacroix Eme, Lafontaine Albert, Laforest J.-A., Lafrenière Siméon, Lafrenière Oneil, Lamarche F.-O., Marchand Sarto, Marselle Emile, McCullum D., Millen A.-C., Mousseau Alfred, Mongeau J.-R., Normandin Geo., Paquette Bertrand, Paquette E., Piette Benoit, Poirier Joseph, Poirier Léo, Poitras Dr E., Robillard J.-W., Rouleau J.-A., Sanschagrin P.-D., Savignac Emile, St-Jean Eug., Sylvestre Emm., Tellier J.-A., Tellier J.-L., Tessier D., Tessier J.-R., Trudel Albertino, Trudel Paul.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE PUBLIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

En soirée du dimanche 5 février Monsieur J.-R. Tessier présente:

- 1. — Ouverture, Mmes L. Caron, R.-A. Gervais.
2. — Bienvenue, Me Armand Sylvestre.
3. — Quatuor mixte.
4. — Les activités de la Chambre, Camille Ducharme.
5. — Solo, Mlle Estelle Farley.
6. — La parole est à Monsieur A.-C. Millen.
7. — La parole est à M. Sarto Marchand.
8. — Quatuor mixte.
9. — La parole est à M. G.-A. Daviault.
10. — La parole est à M. D. Brisson.
11. — Solo, M. J.-R. Jubinville.
12. — Pièce exécutée par Mmes Caron et Gervais.
13. — La parole est à S.H. le maire Laforest.
14. — La parole est à M. le Chanoine J.-H. Désy.
15. — Quatuor mixte.
16. — O CANADA par l'assistante.

Ile Dupas

NAISSANCE:—

A M. et Mme Horce Chevalier est né un fils le 3 courant baptisé sous les prénoms de Joseph. Michel, Naby. Parrain et marraine M. Michel Mainville et Mlle Marianne Mainville, de St-Cuthbert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Louis Mainville, Grand'mère de l'enfant. Nos félicitations.

MARIAGE:—

Samedi 4 courant, avait lieu dans cette paroisse le mariage de M. Bernard Cournoyer, fils de M. et Mme Joseph Cournoyer de St-Ignace de Loyola à Mlle Marguerite Hérard fille de feu Gilbert Hérard, M. Jos. Cournoyer servait de témoin à son fils et M. Wilfrid De Grandpré, Grand'Père de Mlle Marguerite Hérard, lui servait de témoin. Nos vœux de bonheur.

VA ET VIENT:—

Miles Albina et Florja Dandonneau accompagnées de Miles M.-Anne et Rose-Hélène Guévremont. de St-Ignace de Loyola ont passé 8 jours à Lanoraie chez M. et Mme Avila Blais.
M. et Mme Gaspard Laurendeau et Mlle Madeleine Laurendeau de St-Barthélemi, M. et Mme Philippe Allard et Mlle Françoise Allard, chez M. Alfred Courchesne, la semaine dernière.
Milles Marcelle et Gilberte Courchesne, Guy Courchesne, chez M. et Mme Gaspard Laurendeau à St-Barthélemi.
Mlle Bernadette Courchesne, est revenue de Montréal, après avoir visité ses soeurs, Mme Manseau d'Outremont, et la révérende Soeur Ste-Christine de l'Académie Marguerite Bourgeoise.
Mme J.-A. Manseau d'Outremont, chez sa mère Mme Vve Alfred Courchesne.
M. et Mme Perpétue Courchesne de St-Joseph de Screl chez Mme Vve Edouard Courchesne.

St-Ignace

MARIAGE PROCHAIN:—

M. Paul-Emile Cournoyer fils de M. et Mme Denis Cournoyer à Mlle Jeannette Thibault, fille de M. et Mme Aldéric Thibault. Nos vœux de bonheur.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Omer Piette de Ste-Elisabeth en visite au presbytère.
M. et Mme Joseph Plante à St-Joseph de Sorel.
M. Ernest Langevin de Saint-Joseph, en promenade par ici.
M. et Mmes Baptiste Cournoyer, Candide Cournoyer et Olivier Bergeron les invités à un dîner chez M. Henri Richard de l'Ile Dupas.
M. et Mme Armand Massé de l'Ile Dupas au souper de M. Ovide Chevalier dimanche soir.
M. Pierre Lessard et Mlle Marie-Ange Lessard à St-Jean d'Iberville.
M. Dollard Latour, chez M. Narcisse Valois.
M. Marcel Chevalier à St-Thomas de Joliette.
M. et Mme Gérard Chevalier à une partie de bingo chez M. Joseph Chevalier de St-Joseph de Sorel.
Miles Antoinette, Madeleine et Pauline Hérard de l'Ile Dupas, Mlle Jeanne d'Arc Fafard de St-Cuthbert, en visite chez M. Hérard.
M. Jean-Paul et Marcel Cardin, chez M. Eugène Plante samedi dernier.
M. P.-René Plante et Miles Plante en soirée chez M. Arthur Cardin de St-Joseph de Sorel.
M. et Mme Bernard Cournoyer à l'Ile Dupas.
M. et Mme Lucien Massé de St-Barthélemi chez M. Laurent Laforest.

Dimanche dernier, assemblée des Enfants de Marie pour la revision des comptes. M. le vicaire Blouin est nommé directeur de la congrégation. Le conseil est le même, sauf la trésorière remplacée par Mlle Blanche-Hélène Laforest. Mmes Annette Thibault, Aline St-Martin, Madeleine St-Martin, nouvelles conseillères. Mmes Simonne Valois et Bibiane Guévremont, organisatrices. Mlle Eliva Valois, directrice du chant et Mlle Félicité Guévremont, organiste. Mlle Emilienne Richard, sacristine. Nos félicitations.

St-Norbert

VA ET VIENT:—

M. Olivier Ferland, curé de St-Cléophas et M. Auguste Ferland, sulpicien, professeur de philosophie et de théologie au Grand Séminaire de Montréal, accompagnés de leur

père et de leur frère Moïse de passage cette semaine chez M. Raymond Ferland et Auguste Laporte.

Milles Odile et Eliane Fafard de St-Cuthbert, chez leur soeur Mme M. Marcoux récemment.

Mlle Rose-Lyne Marion de St-Félix de Valois et son frère en promenade chez Mme N. Dauphin, dimanche.

Milles Aimée et Germaine Laporte de Berthierville en visite ces jours driers chez leur oncle M. Bernard Laporte.

M. Charlemagne Roch de Montréal, à passé une quinzaine chez son grand-père M. Azarie Lavallée.

Mlle Cécilia Dubeau actuellement en visite au presbytère de St-Damien.

NOTES DE JANVIER

A L'ECOLE No. 1:—

7e année: — Claire Lafrenière 87 p.c., Rosaire Dauphin 82 p.c., Marie Pilon 79 1/2 p.c., Georgette Guilbault 76 p.c., Fernande Lafrenière 71 p.c.

6e année: — Roland Lavallée 82 p.c., Roger Ferland 78 p.c., Suzanne Tellier 71 p.c.

5e année: — Roger Bacon 81 p.c., Philippe Pilon 72 p.c., Fernand Roch 67 p.c.

4e année: — Thérèse Roch 84 p.c.

3e année: — Bernadette Pilon 80 p.c.

2e année: — Lucile Roch 78 p.c.

1ère année: — Jeannine Robillard 71 p.c.

Classe enfantine: — Eliette Roch, Très bien.

St-Cuthbert

Résultat des Concours de janvier à l'école No. 3 dirigée par Mlle Anna-Maria De Grandpré.

6e année: — Roland Robillard 80 p.c.

5e année: — Jacqueline Manègre 80 p.c., Madeleine Sylvestre 72 p.c., Fernand Manègre 73 p.c.

4e année: — Marguerite Grégoire 85 p.c., Léo Manègre 73 p.c., Gérard Thibeault 70 p.c., Donatien De Grandpré 58 p.c.

3e année: — Emilien Grégoire 73 p.c., Jean Grégoire 72 p.c., Normand Mandeville 69 p.c., Fernande Daigle 66 p.c.

2e année: — Orace Manègre 92 p.c., J.-Paul Sylvestre 87 p.c., Cécile Manègre 87 p.c., J.-Paul Daigle 65 p.c.

Classe enfantine: — Jean Guy Manègre Exc.

L'U.C.C.:—

Si les équipes d'études de l'U.C.C. ne sont pas vivaces partout dans la paroisse du moins en quelques endroits on montre de la bonne volonté. Ainsi, mercredi dernier, le 1er février, avait lieu la quatrième réunion hebdomadaire chez M. Charles Auguste De Grandpré, chef d'équipe pour un bout du bas de la paroisse. Les équiépiers y étaient presque tous et on avait le grand plaisir de recevoir des visiteurs et visiteuses qui s'intéressent au problème.

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à dîner
Set de cuisine
Set de salon
Couchette
Matelas
Divanette
Chesterfield
Balance
Poêle
Radio
Moulin à coudre

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagnement sur des neufs.

Get New Pep and drive out tired, depressed feelings by the regular use of Dr. Chase's Nerve Food CONTAINS VITAMIN B1

me rural. Une franche cordialité régnait. Parmi les personnes présentes citons: M. et Mme Cuthbert De Grandpré, Mme Pierre Robillard, M. et Mme Chs-Aug. De Grandpré, Mme Rosario Drainville, M. et Mme Lucien Drainville, MM. Edgar Drainville, Gérard Robillard, Marcel Denis, Félicien Drainville, Denis Denis, Yvon Denommée, Clément Robillard, Donatien Drainville, Bernard Denommée, Jean-Philippe et Donatien De Grandpré, Mmes Anna Maria et Jeanne d'Arc De Grandpré. Nous remercions les visiteurs de leur souhaitons la bienvenue pour mercredi prochain. Car il sera question du rôle de la femme!!

* * *

Vendredi dernier avait lieu chez M. et Mme Rosario Drainville de la Côte à Joly la réunion des équiépiers. Quelques visiteurs rehaussaient l'intérêt de la soirée. Les personnes présentes étaient: M. et Mme Rosario Drainville, Mlle Jeannette Drainville, M. Félicien Drainville, M. Edgar Drainville, M. et Mme Lucien Drainville, M. et Mme Chs Aug. De Grandpré, Mme Cuthbert Destrempe, M. et Mme Edouard Destrempe, Mlle Jeannette, M.M. Irénée Drainville, Donatien Drainville, Georges et Jérémie Sylvestre, Paul Sylvestre, Albert Destrempe (fils d'Edouard), François Robillard, Albert Destrempe, Armand Destrempe.

Argenterie THE LIPTON Le thé au goût parfait. On trouve un coupon précieux dans tout paquet d'une livre et d'une demi-livre de thé Lipton. Conservez ces coupons et échangez-les pour de la superbe argenterie Wm. Rogers & Son. Demandez dès maintenant la liste des primes à The Lipton Ltd., Imprimeur Lipton, Toronto. 3910F

La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT. Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE: Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité, Douleurs de dos, de reins, Irrégularité, Périodes douloureuses, Troubles internes essentiellement féminins. TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES pour les femmes Pâles et Faibles. Ce Chimique FRANCO Américain Lés, 1566, rue St-Denis, Montréal

BRISSETTE TAXI

Service à tous les trains du C.P.R. et TOUS LES JOURS BERTHIER - MONTREAL. Pour autres détails ou prix spéciaux s'adresser à:

Le seul taxi portant des assurances et permis de transport pour voyageurs.

TELEPHONE: 132j,

Une autre année...

(suite de la première page)

BILAN

REALISABLE:—			
Caisse	16.90	\$	16.90
Banque Can. Nat.	75.72		75.72
Comptes recevables	266.42		266.42
Inventaire mdises	356.62		356.62
Inventaire matériel	77.84		77.84
		\$	793.50
IMMOBILISE:—			
Terrain, bâtisse et machinerie	11,614.74		11,614.74
PLACEMENTS:—			
Affiliation Coop. Fédérée	101.65		101.65
Dépôt Shawinigan Power	10.00		10.00
	111.65		111.65
Total de l'Actif			12,519.89
PASSIF			
EXIGIBLE:—			
Comptes payables	587.83		587.83
Billets payables	1,900.00		1,900.00
	2,487.83		2,487.83
HYPOTHECAIRE:—			
Hypothèques	5,500.00		5,500.00
CAPITAL:—			
Ordinaire payé	2,512.50		2,512.50
	10,500.33		10,500.33
Total du Passif			12,519.89
SURPLUS:—			
Au 21-3-38	1,304.22		1,304.22
Profits 1938	715.54		715.54
	2,019.56		2,019.56
	12,519.89		12,519.89

OPERATIONS

VENTES:—			
Beurre, 158,135 lbs	38,019.21		38,019.21
Lait de beurre	323.41		323.41
Moulées et grains de semences	315.97		315.97
Animaux et oeufs	1,882.89		1,882.89
	40,541.48		40,541.48
ACHATS:—			
Répartitions	33,589.52		33,589.52
Moulées et grains de semences	315.97		315.97
Animaux et oeufs	1,882.89		1,882.89
	35,788.39		35,788.39
Inventaire marchandises	356.62		356.62
	35,431.76		35,431.76
Profits Brut			5,109.72

DEPENSES:—			
Frais directs:			
Salaire fabricant	\$ 745.00		745.00
Aide à la fabrique	262.50		262.50
Transport crème et mdises	1,194.08		1,194.08
Matériel fab.	\$863.25		863.25
Inventaire	56.47		56.47
	806.78		806.78
Bois et glace	234.35		234.35
Inventaire	21.37		21.37
	212.98		212.98
	3,221.34		3,221.34
Frais d'administration:			
Salaire secrétaire	255.00		255.00
Intérêts, escomptes banque	499.32		499.32
Timbres et papeterie	101.35		101.35
Assurances, taxes	274.97		274.97
Electricité	121.22		121.22
Entretien bâtisse	84.51		84.51
Entretien machinerie	86.60		86.60
Fournitures diverses	15.07		15.07
	1,438.04		1,438.04
	4,659.38		4,659.38
Profit net sur opérations			450.34

RECETTES EXTRAORDINAIRES:—

Octroi 1/2% Mins. Agriculture	265.00		265.00
	715.34		715.34

PROFITS POUR 1938

VOICI LA LISTE DES ACTIONNAIRES:—

Aubuchon Joseph, Barrette J.-Wilfrid, Boivin Ls.-Joseph, Bellehumeur Joseph, Boivin Joseph, Branconnier Auguste, Bellehumeur Joseph, Chaput Joseph, Chaput Rosario, Chevalier Philibert, Chevalier Horace, Chevalier Honorius, Champagne Narcisse, Champagne Adolphe, Coutu Germain, Coutu Pierre, Cardin Germain, Casaubon Alphonse, Coulombe Joseph, Dumontier Mastai, Fernet Paul, Goulet Wilfrid, Gervais Albini, Giroux Gilles, Giroux Viateur, De Grand-Pré Antonio, De Grand-Pré Donat, De Grand-Pré Adrien, Héneault Norbert, Héneault Onésime, Héneault Lucien, Jubinville Joseph, Lavallée Alphonse, Lavallée Alphonse, Lavallée Adélar, Laroche Jos. Ed., Laroche Zénon, Laferrrière Adrien, Lafrenière Léo, Laporte Lucien, Laporte Narcisse, Mousseau Hyacinthe, Mousseau Alphonse, Mousseau J.-B., Olivier François, Oliver Olivier, Pagé Guillaume, Pagé Joseph, Pagé Désiré, Pagé Ls.-Henri, Pagé Ephrem, Pagé Ls. Joseph, Poulette Jean-Louis, Piette Ubald, Sylvestre P.-Victor, Sylvestre Gérard, Sylvestre Jos.-Eug., Soulière Wilfrid, Soulière Charlemagne, Savignac Arthur, Lefebvre Anthime, Lafontaine Albert, Coutu Paul, Tellier Léopold, Magnan Dme. Louis, Désy Ls.-Jos., Robillard Rosaire, Désallière Albert, Rousseau Louis, De Grand-Pré Armand, Coutu Stanislas, Bonin Rosaire, Blais Alfred, Tellier Benoit, Carpentier Wilfrid, Desrosiers Viateur, Tellier Désiré, Gagné Abondius, Ferland Arthur, Savignac Paul-A., Laporte Vve Adélar, Drainville Bernard, Denis Joseph, Gervais Aimé, Coulombe Arsène, Savignac Paul, De Grand-Pré Emmanuel, Blais Wilfrid, Bonin Jos. (f. Dosithée), Bonin Armand, Bellehumeur Léo, Bellehumeur Anselme, Courchesne Rémi, Bonin Hervé, Lavallée Sylvestre, Désy Adrien, Gagné Alphonse, Bonin Albert, Bonin Joseph, Gervais Louis, Pagé Alfred, Désy Michel.

Recettes

Sauce hollandaise.
 1/2 tasse de beurre, 2 jaunes d'oeufs, 1/4 c. à thé de sel, quelques grains de poivre de cayenne, 1-3 tasse d'eau bouillante, 1 c. à thé de jus de citron.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus. Ajoutez les assaisonnements et l'eau. Faites cuire au bain-marie, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Otez du feu. Ajoutez le jus de citron. Délicieux quand on le sert avec du poisson ou avec certains légumes comme les asperges ou le brocoli.

Sauce dure
 1-3 tasse de beurre, 2 c. à table de crème claire, 1 blanc d'oeuf, 2 tasses de sucre à glacer (environ) 1/2 c. à thé de zeste de citron râpé.

Défaites le beurre en crème. Remuez dans la crème et le blanc d'oeuf. Ajoutez le sucre graduellement, battant jusqu'à ce que ce soit lisse. Ajoutez le zeste de citron râpé. Mettez dans le réfrigérateur jusqu'à ce que vous soyez prêt à servir. Exceptionnellement bon avec du pouding aux fruits ou du pain d'épices chaud.

Garniture au fromage et aux citrons
 1/2 tasse de beurre, 1/2 tasse de sucre, 3 jaunes d'oeufs, Jus et zeste de 3 citrons.

Mettez le beurre, le sucre et le zeste râpé de citron dans la partie supérieure du bain-marie. Faites cuire jusqu'à ce que le sucre soit dissout et le beurre fondu. Ajoutez un peu du mélange chaud aux jaunes d'oeufs légèrement battus, puis remettez dans le bain-marie. Ajoutez le jus de citron et faites cuire jusqu'à épaississement. Refroidissez bien avant de servir. Employez comme garniture pour gâteaux-éponges roulés.

POUR VIVRE LONGTEMPS

Voici une recette due à un Anglais, sir James Sawyer; elle est peu compliquée et facile à suivre même en voyage:

- 1 Dormir 8 hrs par jour.
- 2 Dormir sur le côté droit.
- 3 Ouvrir les fenêtres de votre chambre à coucher.
- 4 Mettre un paravant devant votre porte.
- 5 Ne pas placer votre lit contre le mur.
- 6 Prendre chaque matin, un bain à la température du corps; pas de douches froides.
- 7 Faire de l'exercice avant le déjeuner.
- 8 Manger peu de viande et veiller à ce qu'elle soit bien cuite.
9. (Pour les adultes) Ne pas boire de lait.
- 10 Manger beaucoup de grains pour nourrir les cellules destructives des germes de maladies.
11. Eviter les intoxicants qui détruisent ces cellules.
12. Faire chaque jour de l'exercice en plein air.
13. Ne pas avoir d'animaux vivants dans votre appartement; ils peuvent avoir des germes de maladies.
14. Vivre autant que possible à la campagne.
15. Boire de l'eau, éviter l'humidité et le voisinage des égouts.
16. Varier ses occupations.
17. Prendre de temps à autre un petit congé.
18. Borner ses ambitions.
19. Ne pas se laisser aller à son tempérament.

Avec cela, il paraît que l'on peut vivre cent ans sans être malade.

AUX JEUNES FILLES

Un jeune homme d'une conduite déplorable se fit fort un jour d'offrir sa main et son coeur — son seul avoir — à une jeune fille. Il fit précéder sa déclaration par quelques questions adroitement posées: l'ai-

La femme chez elle à table

Une importante question pour une maîtresse de maison qui donne un grand dîner est celle des présentations pour les places à table.

Il y a quantité de nuances très délicates à observer; il faut compter sur l'orgueil inné de chacun qui ne voudrait pour rien au monde perdre aucune des prérogatives que lui donne son mérite, sa position sociale et même son âge. C'est peut-être une des seules circonstances où le droit d'aînesse entre femmes serait disputé.

Généralement c'est à l'arrivée des invités que se font les présentations: le maître de la maison désigne aux hommes présents la dame à qui ils auront l'honneur d'offrir le bras pour passer à table; seulement, cet usage est assez compliqué quand les invités sont très nombreux; la mémoire peut faire défaut, aussi, a-t-on aujourd'hui imaginé autre chose. On fait des cartes toutes petites, sur lesquelles est inscrit le nom de chaque dame; ces cartes sont mises dans des enveloppes qui portent le nom du cavalier qui doit accompagner la dame.

Toutes ces enveloppes sont placées sur un plateau dans l'antichambre, où le valet de chambre les donne à chaque invité.

C'est à ce dernier, une fois entré au salon, à se faire présenter par le maître de la maison à la personne désignée sur la carte, si par hasard elle lui était inconnue; sinon il faut s'arranger pour causer un peu avec cette personne ou n'en être pas trop éloignée, au moment où l'annonce du dîner est faite, afin de ne pas avoir tout le salon à traverser pour l'aller chercher et courir le risque de la faire attendre.

Quelquefois, c'est le maître de la maison lui-même qui a toutes les enveloppes dans sa poche et qui les glisse au fur et à mesure de l'arrivée de chacun: mais il y a là encore un petit inconvénient. Il est impossible d'arranger l'ordre de l'arrivée des convives, aussi faut-il un instant pour chercher le nom voulu, ce qui manque légèrement de décorum.

L'idée de les placer dans l'antichambre est donc préférable.

Si la réunion est peu nombreuse et entre intimes, ce cérémonial est naturellement supprimé et remplacé par la simple présentation: "Monsieur X... voulez-vous offrir votre bras à Madame Z... ?"

Quelques instants avant le dîner, la maîtresse de maison pourra par quelques phrases adroites faire connaître un peu les convives l'un à l'autre s'ils ne se connaissent pas; tout en les présentant, elle ajoutera à leur nom un qualificatif qui indiquera en deux mots leur profession, leur manière d'être.

— M. V... l'artiste distingué dont les oeuvres ont été si remarquées au Salon.

"Mme de L... qui, avec son talent de pianiste, possède une voix de contralto remarquable, etc, etc.

En ce moment où les opinions sont si diverses, un mot pour faire comprendre que M. H... n'est pas de même religion et que M. X... ne sera pas inutile, et pourra éviter quelque allusion toujours regrettable.

Il arrive parfois qu'au milieu des invités se trouve une personne affligée d'une infirmité apparente, mais qui n'enlève en rien de son amabilité; il serait bon d'en prévenir incidemment les invités, avant son arrivée, afin qu'aucune impression de surprise désagréable ne puisse se voir sur leurs visages.

Les convives doivent arriver dix minutes avant l'heure fixée pour le repas: mais on accorde généralement quelques minutes de grâce, pour ceux que leur position aurait peut-être forcés d'être en retard. Les docteurs, les prêtres, par exemple, ont seuls le droit de faire attendre.

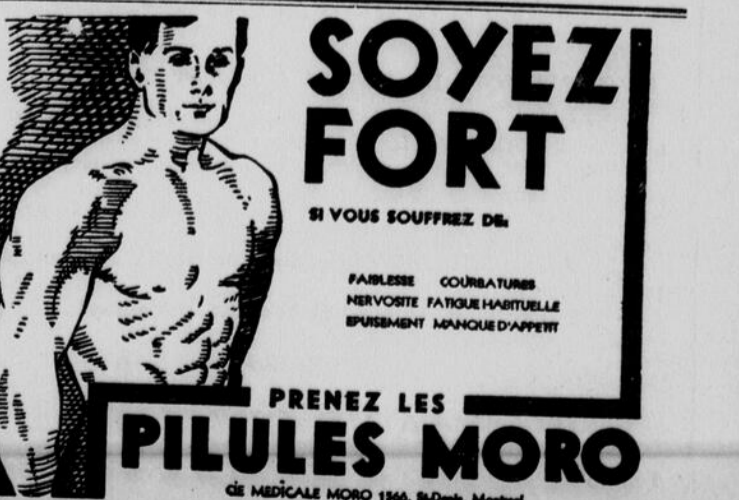
En général, il faut autant que possible tâcher de ne réunir à sa table que des gens ayant des idées, des opinions assez semblables.

Eviter d'inviter des amis brouillés, sous prétexte de réconciliation, si ce n'est pas chose convenue d'avance; vous risquez fort de contrarier tous les deux.

Ne faites pas rencontrer un ecclésiastique avec un ministre protestant ou d'une autre religion.

Tout cela sont de petites nuances que l'usage du monde apprend à éviter.

mait-elle suffisamment? était-elle bonne cuisinière? consulterait-elle ses goûts dans le choix de ses amis? savait-elle faire ses propres robes? etc... La jeune fille répondit: "Monsieur, je ne fume, ni ne chique jamais. Je ne bois jamais, je ne dois rien ni à ma blanchisseuse, ni à ma modiste. Je ne passe jamais la nuit hors de chez moi à jouer au billard ou à l'argent. Je ne flâne jamais au coin des rues, cherchant à attirer l'attention des filles frivoles et légères qui passent. Je ne dépense pas mon argent dans les restaurants. Maintenant, dit-elle se levant de sa chaise avec indignation, je sais que vous êtes coupable de toutes ces choses, et vous exigez chez moi toutes les vertus que vous ne possédez pas vous-même! Allez, je ne serai jamais votre femme". Elle le congédia. S'il y avait beaucoup de jeunes filles de cette trempe, il y aurait moins d'ivrognerie, de débauches et de dissipation. Elles sont trop prêtes à excuser les écarts du jeune homme. Aussi ne prennent-elles trop souvent pour mari que des êtres détruits par le vice, pour souffrir et pleurer le Maintenant, dit-elle se levant de sa



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
 NERVOUSITE FATIGUE HABITUELLE
 EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES PILULES MORO

GE MEDICALE MORO 1960, St-Denis, Montreal

NOS COURRIERS

Louiseville

PARTIE DE CARTES:—

Le 30 janvier dernier avait lieu à la salle paroissiale la partie de cartes annuelle des Enfants de Marie.

Un grand nombre de jeunes filles participèrent à cette soirée.

De jolis prix furent distribués aux heureuses gagnantes.

Au cours d'une intermission il eut chant par Mlle R. Fortier et déclamation par Mlle Huguette Piché.

DECES DE NAP. LACERTE:—

Récemment est décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, M. Napoléon Lacerte, époux de Alexina Matteau.

Les funérailles avaient lieu à l'église paroissiale.

M. le curé présidait la levée du corps. M. l'abbé Eugène Panneton chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Donat Baril et Claude Lafontaine.

CONFERENCE:—

Dimanche dernier avait lieu à la salle paroissiale une conférence donnée par M. l'abbé Benoît Trépanier, qui relata son voyage qu'il fit en Europe et en Terre Sainte.

Le conférencier sut intéresser vivement l'auditoire.

NAISSANCES:—

Joseph, Emile, Clément, fils de M. et Mme Georges Bellemare (Edouardina St-Pierre). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Lamy.

Joseph, Robert, Jean, Guy, fils de M. et Mme Léopold Gagnon (Annette Paquin). Parrain: Robert Gagnon; marraine: Mlle Claire Caron.

Joseph, Hervé, Claude, fils de M. et Mme Omer Lafrenière (Florentine Lessard). Parrain: Hervé Lefebvre; marraine: Mlle Albani Lafrenière.

St-Barthélemi

AU COUVENT:—

On parle de plus en plus de la gran-

à la disposition du public et de nombreux amusements intéresseront jeunes comme vieux.

A part les dons en argent, on compte pouvoir distribuer près de 150 prix à l'auditoire: qu'on aille d'avance choisir le sien dans la vitrine de l'un de nos magasins du village... Il y aura donc une animation extraordinaire à cette belle fête de famille à de partie de cartes au Couvent, le 16 Février. De vastes locaux seront mis laquelle sont invités tous les amis des localités environnantes. Nous espérons que nos bonnes religieuses seront enchantées de constater combien la paroisse sait apprécier leur travail et leur dévouement.

Le lendemain après-midi, 17 février, grand rendez-vous au Couvent des enfants de toutes les écoles. Si vous saviez ce que l'on peut avoir POUR UN SOU à cette tombola miniature!... Beaucoup de grands voudraient être cachés, ce jour-là, pour jouer de la mimique des jeunes. Hélas! il paraît que leur tour sera passé....

ANCIENNE.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE:—

A l'occasion de la mort du père de notre député, M. Cléophas Bastien, M.P.P., une délégation de citoyens est allée présenter ses sympathies au représentant du comté de Berthier à l'Assemblée législative, ainsi qu'à sa famille.

M. Joseph Bastien est décédé à St-Gabriel de Brandon, samedi dernier, à l'âge de 79 ans. Outre son épouse (Marie-Louise Déziel), lui survivent trois fils: Edmond, Philiat et Cléophas; une fille: Mme Donat Lemire (Amilda), et un frère, M. Elzéar Bastien, tous de St-Gabriel. Le service funèbre a eu lieu mardi matin dans l'église paroissiale de cette localité. Outre qu'il fût l'un des pionniers de sa paroisse, le défunt avait été successivement conseiller et maire.

A sa dernière séance, le Conseil Municipal de St-Barthélemi a voté une résolution exprimant au député de Berthier les condoléances de la paroisse pour le deuil qui vient de l'éprouver.

VIE MUNICIPALE:—

Plus de 150 citoyens sont allés assister à la séance du Conseil municipal, le six février, présidée par notre nouveau maire, M. le notaire J.-A. Barrette.

Dans son discours d'ouverture, M.

le maire remercia la population de la confiance qu'elle lui avait témoignée. Il l'assura qu'il travaillerait de toutes ses forces, de concert avec ses collègues, au plus grand bien de la paroisse. "On a demandé, dit-il, du jeûne et des prières pour le jour de l'élection. C'est à croire que je suis l'homme que le ciel voulait, puisque la voix du peuple m'a choisi." Un malin a ajouté "in petto": "Dieu permet parfois à l'esprit du mal de triompher pour éprouver son peuple", mais il n'a pas été entendu, paraît-il.

Chose certaine, c'est que de grands projets seront bientôt étudiés et qu'il y aura de l'ouvrage en quantité pour nos gens.

A l'unanimité, le Conseil a réengagé M. le notaire Rodrigue Michaud comme secrétaire-trésorier de la municipalité.

BAPTEMES:—

5 février: — Marie, Armande, Eliane, fille de Omer Turcotte et de Clara Brunelle. Parrain et marraine: M. et Mme Eustache Caron.

6 février: — Joseph, Jean, Marcel, fils de Armand Gladu et de Gertrude Sylvestre. Parrain, M. Donat Gladu; marraine: Mlle Alexina Gladu.

EN VACANCES:—

Le comptable de la Banque Provinciale, M. Cayer, est en vacances pour une dizaine de jours. M. Rolland Bertrand, de St-Alban de Portneuf, remplace.

SKI:—

Le sport du ski prend de plus en plus d'importance dans notre localité. On remarquait même, dimanche dernier, plusieurs étrangers sur nos jolis côtes. On conseillait cependant à G. L., de s'emporter une boussole afin de ne pas s'écarter ou de s'engager un joli guide....

St-Léon

FEU M. JEAN-PAUL AUGER:—

Récemment est décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, M. J. Paul Auger, fils de feu Adélar Auger et de Mme Emma Lefrançois.

Le service fut chanté par M. le vicar R. Lemyre.

Les porteurs étaient MM. J.-Arthur et Paul-Emile St-Louis, Bernard et Charlemagne Deschênes.

La quête fut faite par MM. Paul-A Fréchette et Odilon Deschênes.

Il laisse dans le deuil quatre frères et deux soeurs: MM. Gustave de St-Léon; Maurice de Louiseville; Adrien de Ste-Flore; Rév. Frère Réginal, C.S.V., Mme Arthur Meunier d'Yamachiche, Mlle Albina Auger de St-Léon.

DIVERS:—

Mlle Geneviève Fréchette, M. Paul A. Fréchette à Ste-Ursule dimanche dernier.

MM. et Mmes Ephrem Fréchette et Emile St-Pierre, chez M. Lionel Bastien.

Mme Arthur B. Lesage présentée à Québec.

M. et Mme Edouard Fleury de Shawinigan, dernièrement chez M. J. Fleury.

Mlle Lucile Pichette, chez son père M. Emile Pichette.

M. et Mme Hector Deschênes, récemment chez Mme H. Beauclair.

Dernièrement se réunissaient chez M. et Mme Ls.-Georges Deschênes: M. et Mme Roméo Deschênes, M. et Mme Epiphane Lupien et leurs enfants, Thérèse, André, René et Louis, M. et Mme Léopold Lupien et leur garçonnet René-Paul, Mlles Geneviève Fréchette, Gisèle Paquin, Annette Bastien, MM. Paul-Albert Fréchette, Alphonse Lacoursière.

St-Barnabé

REUNION:—

Dernièrement se réunissaient chez M. Origène Lemay, pour y passer la soirée: MM. et Mmes Albert Lemay, Arcade Lavergne, Oscar Lemay, Donatien Chainé, Lewis Lemay, Miles Alice, Yvonne, Rose Lavergne, Simonne et Gabrielle Lemay, Rosc-Blanche, Anita Lemay, Marielle Chainé, Bernadette Boisvert, Oréande et Ediane Lemay, Germaine Marcouiller, Jeanne Bourassa, Jeannette Lemay, Jeannine Lemay, MM. Lionel Lemay, Philippe Julien, Georges-Etienne Lemay, Bruneau Ricard, Hervé Chainé, Rosaire Lemay, P.-Eugène et Oswald Lemay, Benoît Bournival, Laurier Boisclair, Arthur-Jean Lemay. Il y eut chant et musique. Les invités se retirèrent à une heure avancée, enchantés de cette agréable soirée.

Ste-Ursule

MARIAGE:—

Lundi le 6, fut béni, par M. l'abbé Pierre Boulay, le mariage de Mlle Yvonne Lessard à M. Lucien Boulay.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

NAISSANCE:—

A M. et Mme Denis Juneau (Berthe Laterreur) est née une fille baptisée sous les nom de Marie, Marguerite, Héléne, Gynette.

Le parrain était M. Joseph Juneau, grand-père paternel de l'enfant. Marraine: Mme Philorum Laterreur grand-mère maternelle de l'enfant.

Mlle Lucienne Juneau, nièce portait l'enfant.

POTINS:—

Mlle Jacqueline Denis de St-Norbert, en promenade chez son oncle, M. Joseph Juneau.

Mlle Gilberte Lemire à Louiseville dimanche soir.

M. et Mme Philibert Faucher de Shawinigan Falls en fin de semaine chez M. et Mme Edouard Généreux.

Mlle Lucy Le Ber de Louiseville chez son père M. Alfred Le Ber.

Mlle Lucienne Juneau passe quelques jours à Berthier.

Mlle Geneviève Fréchette de St-Léon l'invitée de Mlle Gisèle Paquin, MM. Elphège Lambert et Téléphore Thériault de Ste-Angèle à Ste-Ursule cette semaine.

M. et Mme Léonidas Garand de Maskinongé chez M. Alphonse Garand.

M. et Mme Jean-Paul Lesage de St-Léon, chez M. Jos. Juneau.

Mme Armand Bastien chez son père M. Alphonse Béland.

Mlle Lucille Lemire de St-Justin en promenade chez son grand-père M. Chs. Trudel.

M. et Mme Euclide Lambert à Maskinongé lundi, les invités de M. et Mme Lafleur.

M. et Mme Emmanuel Saucier de Louiseville, chez M. et Mme Philippe Rivard.

Mlle Gertrude Lavaute ainsi que son frère Antoine, de Louiseville chez M. et Mme Henri Lavaute.

M. Bernadin Bergeron de Mont-réal en fin de semaine chez son père M. Théodule Bergeron.

Maskinongé

Mme F.-X.-A. Bélanger de passage à Yamachiche, samedi dernier où elle rendit visite à M. et Mme Ephrem Dugas.

Mlle Germaine Dupuis, g.m., à l'hôpital Normand-Cross, des Trois-Rivières, en visite chez ses parents M. et Mme Philippe Dupuis en fin de semaine.

Mme Trefflé Ladouceur de Shawinigan est venue chez sa mère (Mme

Théophile Lemyre et autres parents. Mlle Cécile Lemyre de retour d'un voyage à Joliette.

Mme J.-Edouard Vermette de Louiseville chez M. et Mme Henry Lesage dernièrement.

M. et Mme Joseph Saucier ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières chez leur genre et fille M. et Mme Ubald Leclerc.

Mlle Marie-Ange Marchand de St-Justin de passage à Maskinongé la semaine dernière chez des parents et amis.

Mlle Clémence Vanasse de Maskinongé de passage à St-Justin mercredi dernier.

St-Viateur

Un groupe de parents et d'amis se réunissait chez M. Gaspard. Etaient présents:

M. et Mme Joseph Fafard et leurs enfants Cécile, Alice, et Paul-Emile de St-Cuthbert, M. et Mme Euclide Lavallée de Ste-Elisabeth, M. et Mme Xavier Désy, leurs enfants Gertrude et Jules, M. et Mme Hector Massé et leur fille Irène, M. et Mme Georges Dauphin et leur petite fille Irène, M. P.-Albert Massé, Miles Charlotte et Denise Bourdon, M. Ferdinand Massé de St-Barthélemi, M. et Mme Bertrand Rinfret, Mlle Suzanne et MM. Paul et Gaston Rinfret, Mlle Anne-Marie Morin de Maskinongé, Mlle Françoise Lavallée de St-Esprit, M. et Mme Ferdinand Clément et leurs enfants Rose-Aimée et Rolland, M. et Mme Alfred Beaucage, Aline et Gérard Beaucage, M. et Mme René Paul Drainville et leur fille Alice, M. et Mme Arthur Rouleau et leur fille Jeannine, M. et Mme Lionel Dumontier et leurs enfants Gertrude et Jean-Rolland, MM. Laurent et Paul-Emile Sylvestre, Mlle Marie-Claire Lafontaine, MM. Paul et Georges Lafontaine, Mlle Gilberte Laporte, institutrice de cette paroisse, Mlle Albina et M. René Vadnais, M. Benoît Tranchemontagne, M. Rosaire Rousseau, M. Sylva Vertefeuille, Mlles Simonne et Thérèse Vertefeuille, Mlles Lorraine, Jeanne D'Arc et Yvette Drainville, MM. Charles, Armand, Bertrand et Albert Drainville, tous de St-Viateur.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Les musiciens étaient MM. Brunelle et Tellier. Il y eut aussi chant et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée emportant un agréable souvenir de leurs belles heures de réjouissance.

Toussez-vous?

SOUFFREZ-VOUS DE RHUME A L'ETAT CHRONIQUE

Prenez le sirop CREOMEL connu depuis plusieurs années, le sirop CREOMEL, vous débarrassera de ce rhume.

Pour toux, rhumes négligés, bronchite chronique, toux rebelles, asthme.

Combat ou évite les complications pulmonaires de la grippe et de la coqueluche.

Le Sirop CREOMEL donne des résultats là ou d'autres préparations ont échoué.

PRIX .50 .90 et \$1.50 la bouteille, poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

Tél: 30

Maskinongé

ICI RADIO-CANADA

EMISSIONS DE CHOIX:
Ecoutez le lundi soir, à 9 heures, l'émission boîte à surprise, "S'IL VOUS PLAÎT".

- FANTAISIES:**
- + LA DEMI-HEURE DE PARIS le mardi soir, à 8 h.
 - + AU VIEUX POULAILLER, le mercredi, à 8h. 30 du soir.
 - + LES JEUX RADIOPHONIQUES le vendredi, à 8h. 30 du soir
 - + Pour rles enfants, Tante Miché le samedi, à 6h. 15 du soir.

THEATRE:
Vie de Famille, à 10h. du matin (par CBF seulement) et le Pension Velder, à 7h. du soir les samedis et dimanches exceptés, les Belles Histoires des Pays d'En haut, le lundi et le vendredi, à 10h. 45 du soir.

Les dernières nouvelles à midi et demi, à 6h. 30 du soir (par CBF et CBV) et à 11h. par le radio-seau.

SECTEUR FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

CBF	CBV	CBJ
Montréal	Québec	Chicoutimi
CJBR	CKKH	CHNC
Rimouski	Hull	New-Carlisle

Pour le courrier postal, Radio-Canada, 1231 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE AU POSTE CKAC, A 1h.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 12 février, à 1h. au poste CKAC, par le R.P. Cœlas Forest, O.P., doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal. Il continuera l'étude de l'encyclique Casti Connubii et traitera du divorce. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera précédée et suivie d'un morceau de chant.

SEMAINE SYNDICALE PATRONALE

La campagne continue

La Semaine syndicale patronale, organisée par l'Ecole Sociale Populaire, s'est déroulée à travers la province du 22 au 29 janvier. On peut dire qu'elle a été un événement. Ceux, par exemple, qui assistaient à la grande manifestation tenue le 24 à la salle Saint-Sulpice, à Montréal, sous les auspices de l'Association des Marchands Détaillants, ont pu constater avec quel intérêt des centaines de patrons ont écouté les orateurs et applaudi à leurs conclusions. La presse a largement collaboré. Revues et journaux ont insisté sur la nécessité du syndicalisme patronal. A tous ceux donc qui ont participé à cette semaine, prédicateurs, journalistes, éducateurs, orateurs, conférenciers, etc., l'Ecole Sociale Populaire exprime sa très vive gratitude. Et elle se permet de compter que leur collaboration continuera. Cette Semaine n'est qu'un début. La campagne se poursuit. Elle est trop bien lancée et le but à atteindre trop important pour nous arrêter en si beau chemin.

LES CATHOLIQUES ET LA GUERRE D'ESPAGNE

Sous ce titre L'«Osservatore Romano», organe officiel du Vatican, publie un vigoureux article où il reproche à «La Croix» de Paris d'avoir reproduit sans un mot de commentaire et paraissant l'approuver un ordre du jour qu'un conférencier, M. Alfred Mendizabal, avait fait adopter par un auditoire catholique à Lille et qui commence ainsi: «Devant la tragédie espagnole, les catholiques, en tant que tels, demeurent libres de manifester leurs préférences et d'accorder leur sympathie à l'un ou l'autre camp. Ils peuvent également se montrer en désaccord avec les causes soutenues par l'un et par l'autre des belligérants, et tout spécialement avec les procédés qu'ils ont choisis pour les faire triompher».

«Nous demandons au professeur Mendizabal et à ceux (écrit l'Osservatore Romano) qui ont approuvé son ordre du jour avec quel amour la vérité et de la justice et avec quel sens de responsabilité ils peuvent mettre sur le même pied le mouvement des rouges et le mouvement national espagnol et comment ils peuvent permettre aux catholiques d'accorder leurs «préférences et sympathies» tant, aux rouges qu'aux nationaux».

L'article rappelle ici l'allocation du Pape aux réfugiés espagnols et continue ainsi: «Il y a une lettre collective des évêques espagnols, à laquelle a fait écho l'épiscopat du monde entier, et qui, selon le témoignage de personnes au courant des faits et hors de la mêlée, décrit avec modération les horreurs du communisme».

«Il y a un système incendiaire de tout ce qui est chrétien, et qui est

réalisé systématiquement par la destruction d'églises, le meurtre de milliers de prêtres et de religieux: précisément l'incendie allumé par le communisme athée que flétrit l'Encyclique pontificale.

«Et devant tout cela, un catholique espagnol, vieux professeur de philosophie du droit, dans un pays catholique comme la France, ose déclarer que les catholiques sont libres de manifester leurs sympathies et leurs préférences pour ce parti! Mais cela ne signifie-t-il pas nier la distinction entre le bien et le mal? Demander que les catholiques s'opposent à la voix des faits, à la voix de leurs évêques, pour suivre la stupéfiante proposition du professeur Mendizabal! Qu'on pardonne au repentir, oui, toujours, parce qu'il faut vincere in bono malum; mais l'impunité pour le délit, non. La liberté des assassins est un délit. La civilisation a l'obligation de trouver le moyen de réduire à l'impuissance le malfaiteur qui attente à la vie du prochain, aux carrefours des routes et dans le champ international.

«Et il est pénible qu'un journal comme «La Croix», qui porte un nom et un drapeau de vérité et de justice par excellence: la croix, ait publié, fût-ce par inadvertance, dans une matière englobant des questions de morale et de discipline, un tel ordre du jour, sans une parole de réserve qui libérât ses lecteurs de l'équivoque et de l'erreur.»

DOIT-ON LAISSER LES ENFANTS ENTRER AU CINEMA?

Un appel des pères de familles

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient de publier sous ce titre une intéressante brochure où sont exposés les motifs qu'ont les pères de familles de s'opposer aux efforts faits actuellement par les propriétaires de cinéma — presque tous des étrangers — pour obtenir d'admettre les enfants à des représentations censées éducatives. C'est dans les écoles et sous le contrôle des maîtres, déclarent des personnages importants, que les films éducatifs devraient être montrés aux enfants, non dans des cinémas publics. Cette brochure est en vente à l'Ecole Sociale Populaire, au prix de 10 sous.

LE PATRON

Son rôle dans la société, ses qualités par le R.P. ARCHAMBAULT, S.J.

Le patron — industriel, financier, négociant ou marchand — joue un rôle de plus en plus prépondérant dans la société. Autrefois il était relégué au second rang, derrière les professions libérales. Celles-ci conservent encore une certaine hégémonie, mais de jour en jour, en ce siècle d'affaires et d'industrialisation, le patron voit son importance grandir. Il tient en ses mains non seulement sa propre vie, mais aussi celle de plusieurs personnes, de plusieurs familles même, qui comptent sur lui pour leur subsistance.

Qu'il disparaisse, ou qu'il administre mal ses affaires, ce n'est pas seulement lui ou les siens qui en souffriront, c'est tout un groupe, toute une ville, tout un pays parfois.

Le patron exerce aussi une influence grandissante sur les idées et les moeurs. Par son exemple d'abord, par sa conduite personnelle. Sa situation le met en vedette. On l'imitera dans le bien, comme on l'imitera dans le mal. D'où une responsabilité à laquelle il ne songe pas toujours, mais qui est réelle.

La façon enfin dont le patron se comporte envers ses employés influe aussi sur eux. On l'a affirmé avec raison: c'est l'individualisme, le libéralisme économique, qui a fait le lit du communisme. Rien de plus

propre à aigrir les ouvriers, à les dresser contre les employeurs, à les rendre accessibles aux idées subversives, que le mépris, l'injustice, l'oppression dont ils sont les victimes. Si leurs patrons ne cherchent qu'à s'enrichir, s'ils traitent leurs employés comme des machines dont ils s'efforcent de tirer le plus grand profit possible, s'ils leur donnent des salaires trop bas ou les font travailler dans des conditions matérielles déplorables, s'ils ignorent en un mot leur condition humaine, c'est-à-dire leurs besoins d'hommes, de chefs de famille, de chrétiens, loin de contribuer par leurs industries à édifier une société prospère et unie, ils en sapent les bases, ils sont de vrais ferments de révolution.

Et si le patron qui agit ainsi est catholique, sa faute est double, car il trahit sa religion. Pie XI le lui dit en termes sévères dans l'encyclique Divini Redemptoris: «Aussi, nous nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est scrupeuse et difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations. Songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manoeuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre encyclique Quadragesimo anno dans leurs églises patronales? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostile à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Eglise, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?»

* * *

Ces quelques considérations sur le rôle du patron dans la société actuelle nous indiquent du même coup les qualités qu'il doit posséder.

En premier lieu, la compétence professionnelle. Le patron doit connaître sa profession: industrie, négoce ou finance, et ne pas s'exposer à combattre des erreurs désastreuses ou à perdre pied devant la première difficulté un peu sérieuse. Cette connaissance exige souvent une culture générale qui doit précéder les études spécialisées. Elle demande aussi qu'on s'entoure de conseillers sûrs, qu'on sache au moins consulter des personnes avisées dans les cas difficiles.

«La fonction patronale, a-t-on écrit, n'admet plus de médiocres. Seule, une élite peut faire face aux problèmes complexes soulevés par le dérèglement de la production. Seule, une élite peut donner aux institutions professionnelles l'esprit qui les fera vivre: «cet esprit déquise», fondé sur les notions de service et de collaboration, esprit qui doit régner dans l'entreprise, comme dans la profession, comme dans la nation».

La deuxième qualité exigée du patron, c'est la droiture, l'honnêteté, la loyauté. Le monde se meurt de mensonge, de compromis louches, de manoeuvres frauduleuses. Quand on parle de crise des consciences, il faut entendre pour une bonne part cette oblitération de plus en plus profonde du sens de l'honnêteté. Un patron catholique se doit de réagir, de toute l'énergie que met en lui une foi vigoureuse et éclairée, contre ces pratiques véreuses qui finissent par s'imposer et devenir, hélas, des lois. La concurrence, certes, ne lui

est pas défendue, mais il devra la maintenir dans de justes bornes, toujours respectueux des contrats, de la parole donnée, de l'engagement pris. Il a le droit aussi d'acquiescer des profits, mais qui ne dépassent pas certaines limites, ni qui soient au détriment de ses employés mal payés ou de ses clients mal servis.

Enfin, troisième qualité, le sens social. Le mot est-il suffisamment compréhensif? Mais quel autre peut exprimer à la fois et ce sens chrétien qui fait voir dans le travail un service, — un service ordonné au bien du prochain, et orienté vers la gloire de Dieu, — et aussi cet esprit de justice et de charité qui amène l'employeur non seulement à donner à ses employés un salaire raisonnable, familial, mais encore à s'intéresser à leur vie, à leur bien-être, à leur culture, à leur organisation professionnelle, à leur existence morale?

Dans les usines où ce sens social est absent, «alors que la matière inerte en sort ennoblie — ce sont les paroles mêmes de Pie XI — l'ouvrier, lui, se corrompt et se dégrade». Là au contraire où domine le sens social, c'est une efflorescence de vie saine, joyeuse, rayonnante.

Employeur et employés constituent une famille dont chaque membre travaille à la même tâche, pour un intérêt commun, dans l'entente et dans la paix.

Tel est l'exemple, déclarait S. Exc. Mgr Decelles, à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, qu'ont donné chez nous ces deux industriels catholiques dont la renommée s'étendit jusqu'en Europe, les facteurs d'orgues Casavant, Samuel et Claver. Ils possédaient vraiment le sens social, né d'une foi profonde et d'une piété éclairée. Aussi, instinctivement, ils ont pratiqué les enseignements de Léon XIII et de Pie XI. Ils auraient pu devenir millionnaires. Ils préférèrent être moins riches pour que leurs ouvriers fussent moins pauvres; ils auraient pu s'accorder d'honnêtes jouissances et s'épargner maintes fatigues, ils préférèrent rester en contact étroit avec leurs employés afin de connaître leurs besoins et d'y subvenir de leur mieux.

Souhaitons que de tels patrons se multiplient dans notre pays. Ils sont la clef de voûte d'une organisation sociale vraiment humaine, vraiment chrétienne.

«L'Ordre Nouveau».



Nouvelles au sujet du POISSON

LES MENAGÈRES parlent de plus en plus de la variété infinie de plats peu coûteux qu'on peut préparer avec nos poissons, nos mollusques et nos crustacés canadiens... des plats savoureux qui font dire aux maris — l'appétit vient en mangeant.

Vous avez durant toute l'année le choix de plus de 60 sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens, frais, gelés, fumés, en conserve, séchés ou marinés... de saveur délicieuse et riches en vitamines productrices de force et de santé radieuse. Servez le poisson plusieurs fois la semaine. Essayez les autres recettes épatantes que contient la nouvelle brochure gratuite de recettes de poisson.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Mesdames!
Demandez la Brochure Gratuite.

447

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Veuillez m'envoyer votre Brochure gratuite intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom.....
(Ecrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse.....

CW-14F

LE POISSON AU MENU DU JOUR

POISSON A LA CRÈME EN BISCUITS CHAUDS

Mélangez 1½ tasse de poisson effeuillé, cuit en conserve, et 2 cuillères à soupe de piment haché avec 1 tasse de sauce blanche moyenne. Assaisonnez: sel, poivre et pincée de cayenne. Faites des biscuits riches à la poudre à pâte; fendez-les et beurrez-les pendant qu'ils sont chauds, servez-les avec poisson à la crème entre et sur le dessus. Les asperges au beurre, chaudes, vont bien avec ce plat.

La Semaine Parlementaire

Le principal discours de la semaine dernière à l'Assemblée Législative a été celui de l'hon. Dr Albiny Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé. L'orateur a exposé le travail accompli par les départements qu'il dirige. Il rappela d'abord que le ministère de la Santé a été créé par le nouveau gouvernement, qui voulait ainsi apporter une attention spéciale à tout ce qui concerne l'hygiène, la protection contre les maladies, la prévention, etc. "L'un des premiers devoirs du gouvernement, dit l'hon. Dr Paquette, a été de créer un ministère de la Santé. Cette création a donné un essor considérable aux affaires relevant du département. Nous avons organisé un laboratoire d'hygiène industrielle qui rend de grands services. Nous avons développé les Unités Sanitaires: il y en avait trente à notre arrivée, il y en a maintenant 41." Ces unités ont accordé cette année des soins dans 300,000 familles. Le gouvernement, qui a entrepris la lutte contre la tuberculose, a décidé d'hospitaliser tous les malades qui peuvent offrir des dangers de contagion. Ce sera un surplus de dépenses pour la province, mais cette précaution était indispensable. Au sujet de la lutte contre la tuberculose, le ministre donne les renseignements que voici. En plus des dispensaires établis dans les villes, il y a 10 cliniciens qui dépistent les cas contagieux dans les centres ruraux. On a tenu 2,012 cliniques, 247,119 person-

nes ont été examinées. Sur ce nombre, 1,658 nouveaux cas de tuberculose ont été découverts. Les tuberculeux ont été suivis à domicile par 20,624 visites. Le ministre signale aussi que 46,682 enfants ont été vaccinés contre la variole; 8,900 personnes ont été vaccinées contre la typhoïde et 52,333 enfants ont été immunisés contre la diphtérie. Quant à la surveillance, les laboratoires du ministère ont examiné 11,374 échantillons d'eau, 10,293 échantillons de lait et 6,084 spécimens ont été fournis dans les cas de diphtérie. On a fait deux mille prélèvements pour la typhoïde et 8,808 prélèvements pour la tuberculose. Enfin, le ministre rappelle que le gouvernement a créé un institut de biologie à Montréal, ce qui permet de produire dans notre province des sérums qu'il fallait faire venir de l'étranger. La nouvelle administration du Sanatorium du Lac Edouard permet une économie annuelle de \$63,000.

L'instruction et l'éducation. —

Parlant ensuite de l'instruction, le ministre fait remarquer que le budget de l'instruction publique est actuellement de sept millions de dollars, alors qu'en 1932 il était de \$4,500,000. Depuis 2 ans, le gouvernement a construit trois cents écoles et il a payé les salaires des institutrices dans les régions non organisées. "Sous l'ancien régime, poursuit l'hon. M. Paquette, 7,000 institutrices recevaient moins de \$250. par année, 700 recevaient moins de \$125 et une centaine ne recevaient que \$90. par an-

née. Le gouvernement a dépensé près de un million pour améliorer cette situation. Sur 18,000 institutrices, plus de 17,000 ont maintenant un salaire minimum de \$30. par mois. Nous n'avons pas encore employé la coercition, ajoute le ministre, mais nous le ferons quand les retardataires seront moins nombreux". En effet, certaines municipalités n'ont pas encore voulu se rendre au désir du gouvernement, d'autres ont reçu l'octroi et n'en ont pas fait bénéficier les institutrices.

Depuis deux ans, le ministère a ouvert dix nouvelles écoles d'arts et métiers. Cette année, le budget de ces écoles sera porté à \$425,000. alors qu'il était de \$125,000 seulement la dernière année du régime libéral. Enfin, le gouvernement a développé les écoles techniques. En particulier, il a institué des cours pour l'industrie textile et pour la typographie.

Délégation de Syndicats Catholiques. —

Les officiers des Syndicats Catholiques ont eu la semaine dernière une importante entrevue avec les membres du cabinet provincial. La délégation était conduite par M. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. C. et M. Gérard Picard, secrétaire général. La discussion a été amicale et intéressante. Les Syndicats ont demandé plusieurs amendements à des lois existantes. Sur la plupart des points, le premier ministre a promis de leur donner satisfaction. En particulier, le gouvernement a promis de protéger davantage la liberté syndicale en élevant le montant de l'amende imposée aux patrons qui congédieraient un ouvrier pour ses activités syndicales. Au cours de la discussion, on a parlé de la loi des salaires raisonnables et des conventions collectives. Les Officiers de la C. T. C. C. ont déclaré qu'ils ne sont pas du tout opposés à l'office des Salaires Reasonnables, bien qu'ils aient critiqué certains détails. Presque tous les membres du cabinet assistaient à cette entrevue présidée par l'hon. M. Maurice Duplessis.

Un sanatorium à Montréal. —

"Il est entendu que l'Institut de Nazareth sera transformé dès cette année en sanatorium antituberculeux, c'est-à-dire aussitôt que les travaux qui s'imposent à l'immeuble actuel auront été exécutés", a annoncé l'hon. M. Albiny Paquette, secrétaire provincial, et ministre de la Santé. "Si le projet a paru au début, intriguer plus ou moins une certaine opinion publique, il a reçu, par la suite, dit-il, l'approbation unanime de tous les corps antituberculeux, dont le Royal Edward Institute, la Ligue antituberculeuse Provinciale, la Canadian Tuberculosis Ass'n, l'Institut Bruchési, etc., etc, corps qui, il convient de le reconnaître, font autorité en la matière. Avec le futur sanatorium, qui aura de six à sept cents lits, ajoute l'hon. Dr Paquette, le présent gouvernement, en moins de deux ans, aura ainsi mis environ 1,300 lits de plus à la disposition des tuberculeux, ce qui veut dire que sous peu, Québec sera parfaitement bien équipé pour la lutte entreprise contre la tuberculose."

L'emprise de Mars

Il est triste de constater que, vingt ans à peine après l'armistice de 1918, nous venons d'échapper à la pire menace de guerre et que Mars a pleinement reconquis son emprise sur les peuples civilisés. Les grandes puissances élèvent sur leurs frontières des fortifications qu'elles tâchent de rendre infranchissables. Tous les peuples de l'univers sont lancés dans une course aux armements sans pareille

dans l'histoire contemporaine, en temps de paix. Des millions de soldats, de frères, sont prêts à se battre au moindre signal.

Même en ces jours où l'anniversaire de la naissance de l'enfant-Dieu nous rappelle la grande leçon de paix apportée par le Sauveur à l'humanité haineuse et désespérée, le sang coule en Espagne et transforme en flaques de boue sinistre les immenses rizières de la Chine. Le budget énoré des armements grève tous les contribuables de l'univers et la presse quotidienne ne parle que d'avions de bombardement, de tanks, de navires de guerre, d'instruments de carnage et de destruction.

En dépit des rêves de paix nés des hécatombes de 1914-1918, en dépit du travail des pacificateurs et des pacifistes, en dépit de tous les songes humanitaires, le canon se prépare à gronder sur nos têtes, dans un avenir très rapproché. En dépit des conférences, des traités, nous nous acheminons rapidement vers la plus formidable des guerres, vers l'annihilation de tous les efforts et de tous les progrès des vingt dernières années.

Pourquoi? Parce que l'ambition des potentats et des peuples de proie se nourrit du sang des batailles, parce que la guerre est encore considérée comme un moyen pratique de solution des problèmes internationaux, parce qu'on essaye de fonder la paix sur des chiffons de papier qu'un coup de sabre peut trancher, parce qu'on ne veut pas de la paix véritable, cette tranquillité de l'ordre promise aux "hommes de bonne volonté".

N'est-il pas étonnant après dix-neuf siècles de christianisme ce soit encore la force qui prime le droit? Quand tous les hommes devraient vivre en frères, au moins chez les peuples qui se disent civilisés, quand ils devraient tous coopérer au grand travail du progrès universel, quand la justice et l'équité rédemptrices devraient s'asseoir au capitol de toutes les nations, c'est le dieu Mars, un dieu païen, le dieu de la guerre et son esprit homicide qui dominent les relations internationales des grandes puissances, qui divisent les nations à l'intérieur des pays, qui arment les uns contre les autres ceux dont Jésus s'est fait le Frère en naissant à Bethléem.

La paix, c'est l'amour qui dit: "Tiens, prends ceci, je te le donne." La guerre, c'est l'égoïsme féroce qui crie: "A moi! à moi! donne ou je te tue!" En moins de vingt ans, tous les rêves, toutes les résolutions de paix se sont envolés; le monde ne vit plus que dans l'horrible cauchemar d'une guerre prochaine où les enfants nés le jour de l'armistice de 1918 seraient les premiers à servir de chair à canon.

Puisse le Dieu de la crèche inspirer à nos gouvernants cette bonne volonté qui seule peut mériter la paix, durant l'année 1939. Puisse la course aux armements ne pas dégénérer en une course à la mort sur les champs

Vendeurs demandés

AYEZ un commerce qui vous paiera chaque jour. La qualité exceptionnelle — les bas prix de nos 200 nécessités vous garantissent des commandes répétées dans toutes les maisons de votre territoire. Travail permanent sans aucun risque. Succès garanti aux travailleurs ambitieux. Pour détails et catalogue gratis! FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.

de bataille européens. Puisse le ciel nous préserver en 1939 de la guerre qui est un instrument du démon aussi bien qu'un fléau de Dieu.

(L'Avenir National).



"Je vais plutôt les appeler!"



Mais oui, pourquoi pas? Combien de fois, en commençant une lettre à des êtres chers, n'avez-vous pas éprouvé le désir de parler, plutôt que d'écrire? Et alors, en moins d'une minute vous entendiez la voix familière de votre "chère Marie".



"Et voici Pierrot!"



Avez-vous déjà remarqué la joie dans les yeux d'un enfant quand il entend la voix de son papa au téléphone? Vous désiriez que celui-ci puisse constater le bonheur qu'il procure quand il appelle sa famille d'une ville lointaine.



"... maintenant je les appelle chaque soir!"

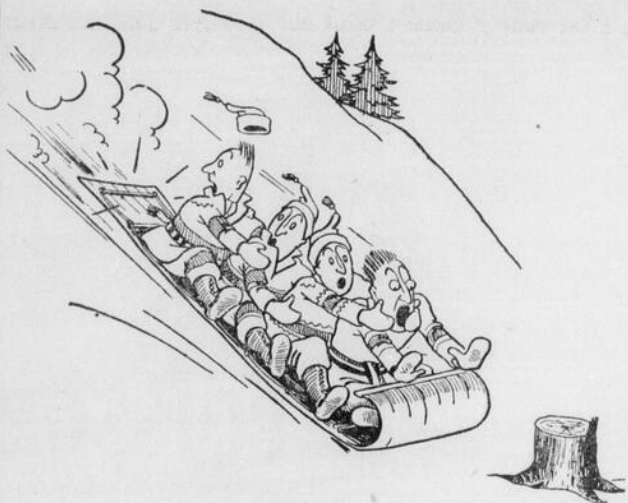
Il semble qu'un homme qui vous parle ainsi vous soit plus sympathique. Dans ces quelques mots, il vous en dit long sur lui-même et sa famille. Il "rentre chez lui" tous les soirs

par l'INTERURBAIN

En profitant du tarif de nuit (en vigueur chaque soir après 7 heures et toute la journée du dimanche) et en plaçant vos appels "de station à station", vous pouvez parler très loin pour très peu.



OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
Old Stock



"La course de la vie est comme une glissade,

Dont il faut éviter les obstacles!" dit Jos...

"Et les évite bien, qui boit une rasade De cette bonne DOW... loin de tous les cahots!"

LA BIÈRE DE BON GOÛT



Le corps de Saint-Pascal, franciscain, miraculeusement sauvé

Le 14 juillet dernier, à 4 heures de l'après-midi, l'armée nationaliste entra victorieusement à Villareal, où se conservait le tombeau de saint Pascal Baylon, l'humble et glorieux frère mineur. Nous savions que l'église avait été incendiée par les "rouges", et l'on pensait que la chaise avait disparu dans les flammes. Et voici qu'un franciscain, le R.P. Bernardin Rupert, qui fut lui-même providentiellement sauvé en demeurant caché pendant sept mois au fond d'une obscure citerne, nous apporte des nouvelles rassurantes de la précieuse relique. De sa lettre du 21 juillet 1938, nous extrayons les passages suivants:

"Le jour même de leur entrée dans la ville, le 13 août 1936, les hordes révolutionnaires mirent le feu à l'église. Les flammes dévoraient les retables, les autels et tous les objets d'art conservés dans l'édifice. Bien que l'intention des "rouges" fût évidemment de détruire le corps de saint Pascal, aucun n'osaient toucher au reliquaire. Un de ces malheureux pourtant se décida à y porter une main sacrilège et à le jeter au feu. "C'est alors précisément que le saint manifesta sa puissance.

"A peine, en effet, la relique était-elle ainsi profanée qu'une épaisse fumée aveugla les assistants qui, persuadés que le feu acheverait son oeuvre, abandonnèrent l'église, transformée en brasier ardent.

"Or, un de ces hommes, poursuivi par le remords, réussit à se saisir des reliques, épargnées par les flammes et demeurées intactes; il les enferma dans un sac et les cacha dans sa salle de bains.

"Mais voilà que le saint, désirant que son corps fût placé dans un endroit plus convenable, fit entendre, durant la nuit, de ces coups mystérieux, annonciateurs d'événements importants, et dont la liturgie franciscaine (hymne de Laudes de l'office du saint) a enregistré l'existence au cours des siècles:

**Custos beati corporis
Auditur arca pulsibus
Lenis sonate in prosperis
Rebus, tonare in tristibus.**

* * *

Dans la chaise qui garde son corps sacré, on entend des coups merveilleux: légers dans les événements heureux, ils retentissent comme un bruit de tonnerre dans les événements malheureux.

"Frappés de terreur, les habitants de la maison placèrent les reliques dans une armoire où elles échappèrent durant plusieurs mois aux investigations des "rouges", soupçonnant leur compagnon d'avoir sauvé le corps du saint: aucun d'eux n'eut l'idée d'ouvrir l'armoire qui contenait le précieux trésor.

"Toutefois, dans la crainte que les reliques ne fussent, à la fin, découvertes, on les transporta, le 23 novembre, dans le même sac, chez M. Pascal Amoros Vicent, sculpteur; elles demeurèrent cachées là jusqu'à la veille de la prise de Têrnel, où des coups caractéristiques annoncèrent la victoire des nationalistes.

"Le 25 avril, l'aviation de Franco bombardait la ville, causant quelques dégâts. Dans la crainte qu'une bombe ne vînt à éclater dans sa maison, le gardien du Saint lui demanda de faire

connaître s'il fallait transporter les reliques en un lieu plus sûr. Le Saint ayant répondu affirmativement par les coups habituels, les ossements furent renfermés dans plusieurs petites caisses et enfouies dans un champ, voisin de la ville.

"Quelques jours après, au cours d'un nouveau bombardement, un éclat d'obus tombait à l'endroit précis d'où les reliques avaient été retirées.

"Les ossements restèrent enterrés pendant trois mois, et, au milieu de juillet dernier, après l'occupation de la ville par les nationalistes, ils furent placés dans la sacristie de l'église principale de Villareal; la reconnaissance en fut faite par l'évêque auxiliaire de Tortosa, en présence des autorités de la ville et de la Province.

Notes biographiques sur Saint Pascal

C'est au beau jour de la Pentecôte, 16 mai 1540, que naquit à Torre Henmosa, en Espagne, saint Pascal Baylon, frère convers de l'Ordre Franciscain. Durant toute sa vie, il se fit remarquer par une dévotion ardente envers la sainte Eucharistie, dévotion que Dieu récompensa magnifiquement par d'innombrables miracles durant sa vie et après sa mort, survenue au jour de la Pentecôte, 17 mai 1592.

En 1618, le pape Paul V le béatifica; le pape Alexandre VIII, en 1690, lui accorda les honneurs de la canonisation.

Par la lettre apostolique "Providentissimus Deus" du 28 novembre 1897, le pape Léon XIII proclama l'humble frère convers franciscain de Villareal **Patron Spécial des Congrès et des Associations Eucharistiques**. Voici un extrait de cette lettre:

"Parmi les saints dont la piété à l'égard de l'eucharistie a paru se manifester avec une ferveur plus ardente, PASCAL BAYLON tient le premier rang. Doué d'un goût très profond pour les choses célestes, après avoir passé sa jeunesse à la garde de son troupeau, il embrassa une vie plus sévère dans l'Ordre des Frères Mineurs de la stricte observance, et par la contemplation habituelle de l'auguste mystère, il parvint à une connaissance plus parfaite de ce Sacrement d'amour. Cet homme, dépourvu de notions et d'aptitudes littéraires, devint capable de donner des

réponses sur les dogmes les plus difficiles et d'écrire même des livres de piété. Il professa ouvertement en face des hérétiques la vérité de l'Eucharistie, ce qui lui attira de graves persécutions. Emule du martyr Tharcisius, il fut menacé plusieurs fois de la mort. Enfin, l'affectueuse ardeur de sa piété parut se prolonger au-delà de sa vie mortelle. On dit en effet, que pendant son service funèbre, étendu dans son cercueil, Pascal ouvrit deux fois les yeux, au moment des deux élévations."

Coups mystérieux de saint Pascal

Nous empruntons les notes suivantes au volume du P. Marie Mansuy sur saint Pascal Baylon.

"Parmi les différents genres de prodiges opérés par notre bienheureux, il en est un qui l'a rendu surtout célèbre entre les saints. Nous voulons parler du miracle des "coups de saint Pascal". Dès l'année 1606, alors qu'on commençait en cour de Rome à traiter la cause du serviteur de Dieu, on entendit souvent des coups qui émanaient de sa chaise. Tantôt c'était des coups légers et discrets; tantôt des coups tellement violents qu'on eût dit que le sépulture allait se briser; tantôt ils étaient lents ou précipités, réguliers ou saccadés, continus ou se faisant entendre par intervalles et avec des intonations diverses; à certains jours c'était comme une douce harmonie; à d'autres il semblait qu'on entendait un coup de tonnerre ou une détonation effrayante.

"Les religieux ne tardèrent pas à constater que les coups retentissants annonçaient des événements fâcheux, des malheurs publics, tandis que les coups légers ou harmonieux présageaient des événements heureux ou faisaient pressentir que les grâces sollicitées par l'intercession du saint allaient être obtenues.

"C'est ainsi que l'Espagne put connaître à l'avance les succès ou les revers de ses armes, dans les guerres qu'elle soutenait à cette époque.

"Cette merveille extraordinaire des coups miraculeux ne se confina pas au sanctuaire de Villareal. Il plut au Seigneur de communiquer aux reliques et aux images de son serviteur le pouvoir de faire entendre, elles aussi, les coups miraculeux.

"C'est aussi maintes fois, et par des témoins nombreux et ir-

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le bon coup!



Gin de Kuyper

10 ONCES 90¢
26 ONCES 2.00

40 ONCES 2.80

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
MAISON FONDÉE EN 1695

récusables que ces faits ont été constatés, dans des localités très éloignées l'une de l'autre, aussi bien en Espagne que dans le reste de l'Europe, dans l'ancien monde comme dans le nouveau monde... De nos jours encore, il avertit ses dévots serviteurs de l'approche de leur trépas, par le moyen de ses coups mystérieux."

L'OMELETTE DE LACORDAIRE

C'était en 1856; Lacordaire, se rendant aux fêtes du Jubilé de Liège, faisait route avec un homme du monde. On s'arrêta dans un hôtel pour y dîner. C'était un vendredi: le bourgeois mangea gras. Le Dominicain se contenta d'une omelette. Soit par malice, soit par désir d'entrer en conversation avec le célèbre prédicateur, notre bourgeois mit l'entretien sur les matières religieuses et, en particulier, sur la question des mystères. Il ne pouvait, lui, digérer une religion qui heurtait ainsi de front la raison, etc. Le Père écoutait. Quand le bourgeois eut fini:

Monsieur, lui dit-il, savez-vous comment on fait une omelette?

— Sans doute.

— Veuillez, je vous en prie, me dire comment on s'y prend.

— On met du beurre dans la poêle et on l'y fait fondre.

— Après?

— On casse les oeufs, on les bat et on les verse dans le beurre...

— Très bien! Mais le beurre, en quel état est-il quand on le met dans la poêle?

— Il est solide.

Et le feu le rend liquide, n'est-ce pas?

Sans doute.

— Et les oeufs, en quel état les met-on dans la poêle?

— On les y met liquides.

— Et que fait le feu?

— En les faisant cuire il les rend solides.

— Voyez donc, monsieur! le même feu qui fond le beurre, durcit les oeufs! Comprenez-vous cela?

Notre bourgeois se tut, l'assistance sourit et le Père ajouta:

— Eh bien, monsieur, vous ne comprenez pas une omelette, et vous voulez tout comprendre dans Dieu et la religion! Vous voyez bien qu'il y a des mystères partout... Jusque dans les mets que vous mangez et que vous... digérez.

OCCASION. —

Dans les grandes occasions, on doit moins s'appliquer à faire naître des occasions qu'à profiter de celles qui se présentent.

(LaRochehoucauld, Maximes)

10,000e certificat de secourisme décerné à un employé de brasserie



Cette photo fait voir Monsieur H.-G. Letch un employé de la Brasserie Dawes "Black Horse", de Montréal, recevant des mains de Monsieur St. Clair Holland le 10,000e certificat de secourisme décerné par le conseil provincial de l'Association Ambulancière St. Jean en présence des dirigeants de la brasserie et de l'association.

Monsieur Letch est un des nombreux employés de sa compagnie qui ont suivi les cours de l'Association Ambulancière durant leurs heures de travail. La compagnie tient à avoir au moins un employé s'y connaissant dans les premiers soins à donner en cas de maladies ou d'accidents dans chaque département.

Ceci démontre, on ne peut mieux, la splendide coopération qui existe entre salariant et salarié dans l'industrie de la brasserie.

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



L'ELECTROLYSE ET LES POILS
SUPERFLUS

Plusieurs lettres me sont parvenues, récemment, me demandant des précisions sur l'électrolyse comme moyen radical de détruire les disgracieux poils follets qui "masculinisent" certaines femmes, parfois très jeunes, en ornant leur lèvre supérieure d'une véritable moustache, ou les poils fortement implantés et résistants qui poussent en touffe sur une petite verrue ou sur un "grain de beauté".

Je commence par affirmer que l'électrolyse n'est pas le moyen radical que l'on croit pour se débarrasser des poils follets... et qu'en plus, cette opération présente le triple désavantage d'être lente, coûteuse et douloureuse.

Lente, parce qu'on ne peut guère traiter plus d'une dizaine de poils à la fois et qu'il faut qu'au moins une semaine s'écoule entre chaque séance — j'expliquerai pourquoi.

Coûteuse, parce que si l'on ne veut pas s'exposer aux pires accidents, il faut de toute nécessité, s'assurer les services d'un spécialiste dont l'habileté est reconnue. Et les services d'un spécialiste réputé coûtent cher. Il faut compter déboursier une centaine de dollars pour une série de trois à quatre traitements... environ deux dollars du poil!

Ah! je sais qu'il existe nombre d'officines où des pseudo-spécialistes chargent beaucoup moins que cela... mais j'ai vu trop de leurs victimes défigurés pour la vie par des cicatrices ou des décolorations, pour conseiller à mes cousines de tenter d'économiser en se confiant à des personnes incompétentes. Croyez que je sais ce dont je parle... et notez que je possède un diplôme de l'Université de Beauté de Paris pour la pratique de l'électrolyse, mais que je ne voudrais pas, pour tout l'or au monde, m'autoriser de ce diplôme pour pratiquer la moindre électropuncture, parce que j'estime ce traitement est inutile.

Qu'on me comprenne bien: Cette floraison intempestive de poils importuns qui, en langage scientifique, se nomme hypertrichose, est une véritable maladie... ou plutôt une prédisposition dont toutes les causes n'ont pas encore été percées à jour par la science. Le malheur veut que cette disgracieuse pousse de poils semble avoir une prédilection marquée pour les plus jolis visages!

Par l'électrolyse, on arrivera à détruire radicalement le poil dont le bulbe pileux a été brûlé par la chaleur intense générée par l'aiguille électrique, mais rappelez-vous ce que je vous ai dit à l'effet que cette pousse de poils importuns est due à une prédisposition. Le poil détruit par l'électrolyse ne repousse jamais, malheureusement il trouve facilement des remplaçants, puisqu'on a pu compter jusqu'à 20,000 bulbes pileux susceptibles de fleurir chez les prédisposés...

Je vous ai dit que le traitement des poils follets par l'électrolyse était douloureux. Jugez-en: La patiente est d'abord couchée sur une table d'opération sous un éclairage intensif. La surface à être traitée doit être lavée avec de l'eau et du savon, puis nettoyée à fond avec de la benzine ou de la tetrachloride de carbone,

car il importe de supprimer toute trace des sécrétions sébacées naturelles. La peau est asséchée avec de la gaze stérilisée, puis couverte d'une solution d'alcool à 70%. La fine aiguille doit être également stérilisée. Près cette aiguille doit être plongée dans la peau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la papille du poil. Cette aiguille est traversée par un courant électro-chimique volatilisateur du bulbe pileux. Comme on le devine, une telle opération n'est pas sans occasionner des douleurs au point où l'on doit parfois recourir à l'anesthésie locale, à la cocaïne ou l'orthoforme. Il faut environ une minute au courant électrique pour détruire le bulbe pileux de chaque poil. Il ne faut pas qu'à une même séance, on traite des poils très rapprochés les uns des autres, si l'on veut éviter toute trace cicatricielle ultérieure.

Les séances d'électrolyse ne doivent guère dépasser une demi-heure. A la suite de chaque séance, une légère crotelle marquera les piqûres, c'est pourquoi il faut laisser s'écouler une semaine entre les séances pour permettre une parfaite cicatrisation des punctures.

Etes-vous convaincues, maintenant, de la futilité de l'électrolyse? Si vous voulez vous débarrasser des poils follets, ne vaut-il pas mieux recourir à une des cires pilivores, qui sont peu coûteuses, que l'on peut appliquer soi-même chez soi et qui vous libèrent de ces poils disgracieux pour quatre à six semaines et qui, parce qu'elles sont appliquées à chaud, suppriment la racine de ces poils et finissent par les atrophier au point où ils ne repoussent plus. Mon feuillet sur la suppression des poils follets vous renseigne sur les dangers de l'usage de la pince épilatoire, du rasoir ou de certains dépilatoires qui sont à base de produits chimiques réellement dangereux pour la peau. Je me ferai un plaisir de vous adresser ce feuillet contre l'envoi d'un timbre de 3¢ pour frais de post. Adressez votre lettre à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest à Montréal. Profitez-en pour demander n'importe lequel des autres feuillets sur les soins de beauté que j'ai édités à l'intention des lectrices de ce journal. Il y en a sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds — sur la maigreur, sur la graisse excessive, le développement des poitrines plates, sur la transpiration excessive. Ajoutez un timbre pour chaque feuillet désiré. L'envoi vous en sera fait dans une enveloppe discrète n'en révélant pas l'origine. Remarquez que ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés.

Cousine Blanche.

Nouveaux rabais
en vigueur

Le sort en est jeté; les nouvelles "coupes" sur les "bouchers", les "lourds" et "extra lourds" ont commencé à être appliquées, la semaine dernière, dans la plupart des ventes qui ont été faites sur le marché. Et ce, malgré l'opposition de tous les vendeurs, qui ont fait tout en leur possible pour les éviter à leurs clients. Les agents à commission ne pouvaient pas garder les cochons indéfiniment sur le marché. Ils ont donc été obligés de les vendre en subissant les rabais plus élevés sur les catégories inférieures, car les acheteurs s'étaient entendus pour ne faire leurs achats que d'après les nouvelles "coupes". Ce qui fut convenu en petit comité fut tenu par tous et chacun d'eux, et c'est ainsi qu'ils forcèrent les vendeurs à plier devant leurs exigences.

On se rappelle sans doute que la classification des pores fut inaugurée vers la fin de 1922, mais qu'il s'écoula bien des années avant qu'elle servit de base aux ventes d'une façon générale sur le marché de

Montréal. Ainsi ce n'est que vers 1934 que l'on commençait d'imposer un rabais de 50¢ du 100 livres sur la catégorie des "bouchers". Avant cette date, dans bien des cas, ils passaient avec les bœufs ou bien étaient vendus séparément à un prix qui variait suivant l'offre et la demande. En d'autres termes, on les vendait pour ce qu'on pouvait obtenir.

Mais, à partir de 1934, les bouchers durent subir une "coupe" de 50¢ par cent livres. Cela ne se fit pas sans bruit, sans heurt, sans cris de la part de ceux qui étaient intéressés dans la vente, mais cela se fit quand même en dépit de tout et cela dure depuis parce que ces vilains "bouchers" sont trop gras, trop courts:

"Ces pelés, ces galeux, d'où vient tout le mal!"
"Leur embonpoint fut jugé un cas pendable!"
"Etre trop gras, quel crime abominable!"
"Rien qu'une "coupe" plus forte n'était capable!"

On le leur fit bien voir, surtout depuis quelques semaines, en leur imposant un rabais de \$1.25 par tête.

On nous dira peut-être, comme nous l'avons entendu, pourquoi les agents à commission et la Coopérative du Bétail en particulier n'ont-

ils pas empêché l'application de ces nouvelles "coupes". Certes, il y aurait peut-être eu moyen de les empêcher si tous les porcs avaient passé par le marché. Les vendeurs auraient contrôlé la vente. Mais tel n'est pas le cas. La compagnie qui a été la première à parler de ces nouvelles "coupes" n'achète que 8% des arrivages sur le marché et elle s'approvisionne directement à la campagne. Or, quand un acheteur vient sur le marché pour ne prendre que 8% des porcs en vente, il n'est pas pressé, il est indépendant et il n'est pas souvent le plus haut enchérisseur. Si, au contraire, il y prenait 100% de son approvisionnement, il se hâterait d'acheter dès l'ouverture du marché, il serait plus actif et partant contribuerait à rendre le marché plus ferme.

Chose assez curieuse aussi et digne de remarque, c'est que les représentants de ceux qui ont le plus contribué à établir ces nouvelles "coupes", n'en soufflent pas un mot à la campagne dans leurs discours de propagande. Ce serait certes l'endroit tout désigné pour en parler afin d'en informer le cultivateur, car après tout c'est lui qui est le plus intéressé. Pour parer à de nouveaux rabais, car rien nous assure qu'il n'y en aura pas d'autres dans le futur, le cultivateur devrait s'efforcer d'envoyer le gros de sa production sur les marchés publics, là où se font plus librement les tran-

sactions; car s'il le voulait, il deviendrait par ce moyen le maître de la situation. En attendant, nous lui conseillons de n'expédier sur le marché que des porcs de bon type à bœuf ayant le fini voulu et de poids requis, c'est-à-dire de 190 à 230 livres afin de retirer le plein prix du marché et de ne pas s'exposer à voir le revenu de ses ventes rogné par de forte "coupes". A chacun sa part de responsabilité sans doute, mais l'éleveur a aussi les siennes! Celle, notamment, de donner à ses produits la qualité qui attire et retient la clientèle.

J.-E. BISSON.



GRATIS

Set de table en le cadeau de votre choix parmi 100 belles primes tels que: Montres, marmites, coutellerie, draps, soie, coton, projecteur, musique, missel, set de toilette, canif, etc. Ces primes sont données aux personnes qui rendent ou qui achètent directement chez nous leurs graines de jardin au BAS PRIX de 5 cts le paquet.

Demandez les graines dont vous avez besoin, en 66 paquets pour rendre, ou le catalogue.

L'Union des Jardiniers Enrég.
1 rue Victoria, LEVIS, Qué.

Résultats Parfaits
EN CUISANT À L'ÉLECTRICITÉ!

"Toujours des résultats parfaits—et c'est ce dont des milliers de femmes se rendent compte aujourd'hui au sujet de la cuisson à l'électricité", dit Mlle Dion. "Je conseille l'électricité pour plusieurs raisons, mais l'assurance de parfaits résultats, en plus de la rapidité et de l'économie, n'est pas sans faire impression auprès de bien des ménagères".

"Essayez cette recette et dites-moi ce que vous en pensez".

CÔTELETTES DE PORC AUX TOMATES

- 6 CÔTELETTES DE PORC FRAIS
- 1" D'ÉPAISSEUR
- 4 C. À TABLE DE CHILI SAUCE
- 2 C. À TABLE DE JUS DE CITRON
- 1 C. À TABLE D'OIGNON RAPÉ
- 1/2 C. À TABLE DE MOUTARDE EN POWDRE
- 1 C. À TABLE DE SAUCE WORCESTERSHIRE
- SSEL ET POIVRE

Mélangez tous les ingrédients et couvrez-en les côtelettes, laissez-les de cette manière pendant une heure, les tournant de temps à autre, égouttez et faites brunir dans un peu de beurre, quand les côtelettes seront brunes, tournez la clef à "Low", ajoutez 1/2 tasse d'eau et le restant de la sauce, couvrez et faites cuire à "Low" pendant trente minutes et à "Off" pendant quinze (15) minutes.



Pour obtenir des renseignements additionnels sur la cuisson électrique

Ecrivez à Gabrielle Dion Cuisinière Experte C.P. 190, Trois-Rivières, Qué.

Cette compagnie possède une cuisine moderne à ses bureaux des Trois-Rivières. Vous êtes cordialement invitée à venir la visiter et y voir les intéressantes pièces d'équipement électrique à l'étalage. Pour renseignements concernant la cuisine à l'électricité, consultez le représentant de la "Shawinigan".

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

PAGE AGRICOLE

LA COOPERATIVE FEDEREE DE PORCS ABATTUS.— QUEBEC FOURNIT LES COM- MENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHE

BEURRE:—

Nos distributeurs locaux ne transigent que modérément; la demande fut donc encore restreinte et limitée aux besoins immédiats seulement. Cependant, avec peu d'empressement de la part des détenteurs à se départir de leurs approvisionnements à des prix moindres que ceux en cours actuellement, la pression de vente fut moins prononcée et contribuera à maintenir notre marché stable, même raffermir quelque peu les prix.

On rapporte un peu plus de tranquillité sur les marchés d'outre-mer, mais avec une tenue assez stable des prix, ces derniers marchés sont étroitement surveillés par nos opérateurs domestiques.

Le rapport préliminaire émanant du bureau de la statistique du Gouvernement Fédéral démontre, au 1er février courant, une augmentation de stock détenu dans les neuf principaux centres d'emmagasinage du Canada, comparativement à pareille date l'an dernier, mais en tenant compte de la quantité exportée depuis le 1er janvier dernier, on anticipe que la compilation finale devrait révéler une réduction de notre approvisionnement.

Bien qu'il serait assez difficile de pronostiquer d'avance la situation de notre marché, il est évident que notre mouvement vers l'exportation, notre production et notre consommation seront des facteurs importants à la réglementation future des prix.

Au cours de l'avant-midi, le 6 février courant, les prix du No. 1. Pasteurisé reclassifié au gros variaient de 22¼¢ à 22½¢ la livre et le beurre frais de 22¼¢ à 22½¢ la livre.

FROMAGE:—

Le marché anglais est tranquille, mais avec une demande domestique assez active, les arrivages courants coltrés sont rapidement absorbés aux prix actuels de 11½¢ à 11¾¢ la livre.

VOLAILLES VIVANTES:—

La demande est active pour les poules grasses et pesantes et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Les poulets sont un peu moins recherchés et les prix stationnaires.

VOLAILLES ABATTUES:—

Les arrivages sont limités et les prix fermes, tout particulièrement pour les poulets dont les prix ont tendance à se raffermir.

OEUFs:—

Montréal et Québec: — Les arrivages des derniers jours ont dépassé la demande et l'accumulation s'est continuée.

Avec une distribution très lente, ce marché fut faible et accuse une autre réduction de prix sur presque toutes les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

Montréal et Québec: — Marché plus stable et prix légèrement plus fermes.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 6 février, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

(Prix non définitivement établis).
Bacon (180 — 230 lbs) Prix de base 9.25 (1) — 9.50 (2)
Selects (190 — 230 lbs) Prime par tête, de \$1.00.

Bouchers (160 — 240 lbs) Coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (Moins de 160 lbs) Coupe non spécifiée.

Pesants (240 — 270 lbs) Coupe, par tête, de \$2.50.

Extra Pesants (plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

Truies 7¢ et 8¢ la livre.
Porc classés abattus \$12.75 — \$13.00.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 10.50—11.00

Bon 10.00—10.50

Moyen 9.50—10.00

Commun 6.00—8.00

VEAUX DE CHAMPS:—

Bon 4.00—4.25

Moyen 3.75—4.00

Commun 3.00—3.50

MOUTONS:—

Bon 4.50—5.00

Commun 2.50—3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Lots mélangés 7.00—7.50

VACHES:—

Choix 5.00—5.25

Bonne 4.50—4.75

Moyenne 3.75—4.25

Commune 3.00—3.50

Très Com. 2.25—2.50

TAUREAUX:—

Choix 5.25—5.50

Bon 4.50—5.00

Moyen 4.25—4.50

Commun 3.50—3.75

BOUVILLONS:—

Choix 7.75—8.00

Bon 7.00—7.50

Moyen 6.00—6.75

Commun 5.00—5.50

Com. Lég. 4.00—4.50

TAURES:—

Choix 6.25—6.50

Bonne 6.00—6.25

Moyenne 5.00—5.50

Commune 3.50—4.50

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130 RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

Semaine finissant le 4 février 1939

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 21¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

COQS 13

VOLAILLES VIVANTES:—

POULETS A ROTIR — (GRIS)

A—6 lbs et plus 21¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 14

(ROUGES)

A—6 lbs et plus 19¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 17

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15

D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13

N.-B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaises qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 14 ¢

Moyens 12 ¢

Communs 11¼ ¢

OEUFs:—

A—(Gros) 22¢

A—(Moyens) 20

B 19

Poulettes 19

C 18

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A 26¢

B 24

C 22

OIES ABATTUES:—

A 19¢

B 17

C 14

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus la livre 09¢

PIGEONS VIVANTS:—

Le couple 15¢

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial 6 lbs et plus 27¢

A—6 lbs et plus 27

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26

B—6 lbs et plus 25

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23

Spécial 5 lbs et plus 23¢

A—5 lbs et plus 22

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

B—5 lbs et plus 20

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18

C—5 lbs et plus 17

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15

Prix de remise pour beurre

MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 30 janvier 1939

BEURRE FRAIS

No. 1. Pasteurisée 21½ ¢

No. 1. non pasteurisé 21 ¢

N. 2. 20 ¢

PRIX NETS

Tableau de Rabais (Coupes) et des Primes

Pesantier sur pieds	Pesantier au wagon	Pesantier nous-riés et abreuvés
Choix	180/220	190/230 Prime de \$1.00 par tête
Bacon	170/220	180/230 Prix de base
Bouchers	150/230	160/240 Coupe de \$1.25 par tête
Légers	moins de 150	moins de 160 Coupe non spécifiée
Pesants	230/260	240/270 Coupe de \$2.50 par tête
Extra Pesants	260/300	plus de 270 Coupe: \$1.50 du 100 lbs
	300 et plus	Coupe de \$2.00 du 10 lbs

Classification Abattue	Pesantier Chaude	Prime de \$1.00 par tête
Catégorie A	140/170	Prix de base
Catégorie B—1	135/175	Coupe de \$0.50 par tête
B—2	125/135	Coupe de \$1.50 par tête
B—3	176/185	Coupe de \$1.00 par tête
C—1	135/175	Coupe de \$1.00 par tête
C—2	120/134	Coupe de \$2.00 par tête
C—3	176/185	Coupe de \$2.00 par tête
D—1	135/175	Coupe de \$1.50 par tête
D—2	120/134	Coupe de \$2.50 par tête
D—3	176/185	Coupe de \$2.50 par tête
Légers	119 et moins	Coupe non spécifiée
Pesants	186/205	Coupe de \$2.00 du 100 lbs
Extra Pesants	206/220	Coupe de \$2.50 du 100 lbs
	220/& plus	

* * *

NOUVEAUX RABAIS EN PERSPECTIVE

«La raison du plus fort est toujours la meilleure».

«Nous l'allons montrer tout à l'heure».

La scène du loup et de l'agneau se répète encore de nos jours et d'autant plus souvent que les plus forts deviennent toujours de plus en plus arrogants en voulant empiéter sur les droits des plus faibles. Nous constatons encore aujourd'hui dans tous les domaines de l'activité humaine que les plus puissants veulent imposer à ceux qui le sont moins. Dans le commerce, la finance, l'industrie, ne voit-on pas que les puissances d'argent gouvernement et dictent leurs volontés comme elles l'entendent et semblent s'inspirer du principe que prônait, vers 1870, le «chancelier de fer» à savoir que: «La force prime le droit.» Principe faux si l'on veut, mais dont beaucoup de gens s'inspirent avec une belle suffisance.

Ainsi n'a-t-on pas vu tout récemment la grande industrie des «salaisons» au pays vouloir imposer à nos producteurs de porcs des rabais beaucoup plus sévères sur certaines catégories de porcs que l'on est convenu de désigner par les «bouchers», les «lourds» et les «extra lourds». Et savez-vous pourquoi l'on veut payer ces catégories de porcs beaucoup moins cher? C'est parce que, dit-on, les sujets de choix et les «bacons» sont trop gros, trop fins et ne commandent pas le plus haut prix sur le marché de Londres quand ils sont présentés sous forme de «flèches Wilshire». Que l'on veuille améliorer ces deux dernières catégories pour stimuler le commerce d'exportation et permettre aux producteurs canadiens de bénéficier d'un marché plus ferme, nous en sommes. Mais nous ne voyons guère en quoi on pourrait tant améliorer les porcs de choix et les «bacons» en infligeant des rabais plus forts sur les catégories inférieures. L'on nous objectera que le prix de la graisse est tombé de 18c la livre ou à peu près qu'il était il y a quelques mois, à 8½c la livre. Nous en convenons. Mais quand la graisse reprendra son prix normal et se vendra plus chère, est-ce que l'on reviendra aux rabais ordinaires? Nous ne le croyons pas. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de perfectionner notre indus-

trie porcine, mais tout le monde ne s'accorde pas sur les moyens à prendre. Ainsi, par exemple, si les «salaisons» avaient consulté les cultivateurs ou les représentants de leurs associations, telles que l'Union des Cultivateurs ou la Société Générale des Eleveurs et ceux qui les dirigent comme nos agronomes, il y aurait peut-être eu moyen d'en venir à une entente au profit et du producteur et de l'exportateur. Mais non! Au lieu de cela, on a décrété que les nouvelles «coupes» prendraient effet à telle date sans en avertir au préalable l'homme qui y était le plus intéressé. Qui va payer en définitive si ce n'est l'éleveur? La part faite au producteur dans l'établissement des prix est bien petite, trop petite. Il nous semble qu'il aurait droit à plus d'égard.

On pensera peut-être qu'il y a peu de «bouchers» et que cette nouvelle coupe ne sera pas après tout si onéreuse. Voyez plutôt: En 1938 on a classifié officiellement, sur les marchés et aux abattoirs, dans le Québec, 58,242 «bouchers»; 8,925 lourds; 4,558 extra-lourds et 34,413 légers, sur un total de 339,262 porcs vendus sur pieds. Les sélects étaient au nombre de 74,701 et la balance se composait de baccos — 144,787 — de truies, etc.

Alors, si on augmente les «coupes» comme on veut le faire, sur les trois premières catégories mentionnées plus haut et qu'on calcule ce qu'elles auraient coûté à l'éleveur en 1938, on arrive à un chiffre presque astronomique.

Pour votre information, nous ajoutons ici un tableau montrant les nouveaux rabais que les acheteurs veulent nous imposer depuis une semaine. Un regard sur ce tableau devrait suffire à tout éleveur de porcs pour le décider à prendre les mesures de protection qui sont à sa disposition.

J.-E. BISSON.

Pour Acheter à Bon Marché Allez au Nouveau Magasin

J.-A. Lussier
St-Barthélemi

Dans le bloc de M. Jacques Morand. Mon stock consiste en Marchandises Sèches, Chaussures, Etc., Etc., et qui sera vendu à 25 et 30% meilleur marché que le régulier.

BIENVENUE A TOUS.

Texte de la conférence du président de la Chambre de Commerce, M. Camille Ducharme, prononcée dimanche dernier sur les activités de la Chambre en 1938

M. le Chanoine,
M. le Maire,
MM. les abbés,
MM. les M. de la Ch. de C.
Mesdames, Messieurs.

A certaines heures, le fait d'occuper des charges publiques, vous cause bien des embarras. Ce fait, je le constate depuis quelques jours avoir accepté l'invitation de l'organisateur de cette soirée, M. Lauzon, et je le constate encore plus ce soir en vous présentant ce bien modeste travail.

Cependant, vous parler des activités de la Chambre de Commerce durant l'année 1938, est un sujet très vaste, car il touche d'abord à l'intérêt que nos membres n'ont cessé de manifester à l'égard de leur ville, à son embellissement, ainsi qu'aux divers avantages obtenus pour la population tant au point de vue social qu'économique.

Il semble donc possible à première vue, d'aborder la question de façon académique et anodine: mais à la réflexion, l'on constate que ces angles forment un tout et qu'il est impossible de les envisager séparément si l'on veut avoir une juste idée du sujet. Il ne faudra donc pas vous étonner si par moments, cet entretien prend des allures bien involontaires de discours patriotiques et surtout d'appels à l'esprit civique.

Reconnaissons d'ailleurs que l'esprit civique ne joue pas un rôle de deuxième ordre dans une organisation comme celle d'une Chambre de Commerce et ce fut certes l'esprit civique, qu'on peut définir en résumé et à juste titre, l'effort commun recherchant et désirant le bien général avant l'intérêt personnel, ce fut bien, dis-je, l'esprit civique qui depuis des années et tout particulièrement quelques mois, anime les officiers et les membres de notre Chambre locale.

Nettoyage et embellissement.

L'embellissement de la ville fut

notre premier fait d'armes en 1938: inutile de vous décrire ici, les avantages d'une ville comme la nôtre, propre et coquette: l'hygiène, la santé publique, l'orgueil bien légitime du proprio au passage, de la foule et du public voyageur, en disent assez pour en faire admettre toute l'importance: le concours d'embellissement du printemps dernier, bien que très faible élaboration, plutôt qu'une expérience, a cependant porté de beaux résultats: il nous fut en effet très agréable de constater certains nettoyages, l'application de peinture et de chaux, en un mot, tout un effort pour embellir; cette année, nous l'espérons, il y en aura un autre concours du genre, mais de plus grande envergure, avec des prix dans chaque quartier, les propriétés étant divisées en séries suivant la valeur municipale; de la sorte, avec une semaine de nettoyage et d'embellissement, Berthierville sera comme un bijou sur la route Montréal-Québec, notre ville sera le point de mire des touristes, forcés d'en reconnaître ses beautés de nature, d'ordre et de site.

Les trains à la ville.

En second lieu et c'est là non seulement peut-être mais sûrement la partie la plus importante pour le grand public, notre Chambre obtenait l'arrivée de deux trains quotidiens à la ville même.

Pour quelques-uns la chose a paru comme normale, pour d'autres une simple amélioration: mais tous, à coup sûr, ignorent la lutte des plus difficiles et à fond de train qu'il nous a fallu livrer à la compagnie de chemin de fer, pour obtenir un tel service.

Et si je vous le dis en ces termes, ce n'est pas dans le but d'avoir de votre part, avec mes compagnons de travail, quelques petits compliments, non, mais bien pour vous laisser savoir, pour bien vous faire comprendre la nécessité que vous avez, d'encourager la compagnie ferroviaire, sinon, vous courez le risque et ce dans

un avenir rapproché, de vous voir aux prises avec les anciennes difficultés de transport.

Service de messageries.

Après ce succès, la bataille avec le Pacifique n'était pas finie et c'est alors que nous avons pensé aux gens du commerce.

L'on forma donc deux comités spéciaux dits du transport: le premier: à la tête duquel était M. Paul Poirier, gagna assez rapidement la manche et obtint que M. Laflèche fut en devoir à la Jonction le soir à l'arrivée des trains de Montréal et Québec afin de voir aux baggages et d'y faire le transbordement des marchandises destinées à la ville par messageries.

"Pick up & delivery"

Quelques semaines plus tard, le deuxième comité que dirigeait notre vice-président M. J.-P. Lauzon, après maintes demandes et démarches, après je ne sais combien de voyages tant à Montréal qu'à Québec, gagnait lui aussi sa partie, c'est-à-dire le service d'enlèvement et de livraison de fret du Pacifique Canadien, peut-être mieux connu sous le titre anglais: pick up and delivery.

Et c'est ainsi que depuis le 2 janvier dernier, notre petite ville est sur le pied des plus grandes cités du pays, pour ses services de transport: quand vous avez des marchandises à expédier par fret, vous n'avez maintenant qu'à téléphoner à l'agent qui les envoie chercher et avec ce service il vous en coûte moins cher qu'autrefois, parce que la marchandise est maintenant classifiée, chaque classe portant son tarif de transport.

Je ne veux blesser en rien l'humilité de M. Lauzon, mais je déclare qu'il fut un plaideur de premier ordre et tout-à-fait habile pour avoir réussi tel tour de force, et tout autre que lui se serait certes découragé avant d'entreprendre un tel travail.

Chose encore plus typique, alors que notre concitoyen travaillait avec acharnement à l'amélioration de ce service de transport pour les marchands de sa place, chose de plus qui ne pouvait guère lui être profitable, il savait, je l'ai appris depuis, il savait devoir quitter Berthierville dans un avenir rapproché: voilà, mesdames messieurs, un exemple d'esprit civique digne de mention, et je voudrais que ce soir vous tous, vous applaudissiez son geste.

Travail pour des industries

Il serait superflu ce soir de vous entretenir dans les moindres détails, de toutes ces tentatives ou démarches que nous avons faites soit au point de vue touristique ou industriel: qu'il suffise de vous dire qu'il s'est commencé un travail considérable dans ce sens, et qui devrait être profitable sous peu.

Nous sommes même à l'heure actuelle à parfaire un pamphlet illustré et démontrant les avantages de notre ville au point de vue site, de main d'oeuvre disponible, de moyens de transport, etc., etc.: vous ne serez pas surpris si en 1939 notre activité première et principale se borne à nous procurer d'autres petites industries.

Mais c'est là un vaste projet et pour y réussir, il nous faudra compter sur le secours de l'autorité municipale, à qui, en passant, il me plaît de rendre hommage: chaque fois que nous avons eu besoin d'aide, sa générosité ne nous a pas manqué.

Esprit civique, patriotisme.

En somme, mesdames, messieurs, vous avez donc assisté à ce qu'on peut appeler un léger réveil social chez nous: il n'y a pas cependant que La Chambre de Commerce qui s'efforce de répandre la même idée

par le contact individuel: il en est ainsi de plusieurs associations comme La Société Artistique, La Coopérative, L'Association Sportive, et autres, qui chacune dans sa sphère et par leurs multiples tentatives, font déferler tour à tour sur l'océan de notre vie commune, comme des vagues, mues par un vent de patriotisme, ne faisant vibrer parfois peut-être qu'en surface notre indifférence: c'est qu'il existe une lacune dans notre organisme ethnique et que cette lacune ne saurait être comblée que par un travail en profondeur: nous sommes donc, comme le disait ce matin M. le curé, comme le dit souvent un chef politique, en face d'un problème d'éducation nationale. Car, l'esprit civique, le sentiment national, c'est-à-dire en somme le patriotisme, a lui aussi besoin d'enseignement. On n'est pas patriote à un jour donné seulement, on n'est pas patriote sans savoir pourquoi l'on aime sa ville ou sa patrie. Le patriotisme doit être une vertu réfléchie et une vertu de chaque jour, il faut que sous ce nom de ville ou patrie, soient réunis pour tous, des idées nettes, des sentiments chers et profonds.

Comme premier membre de la Chambre de Commerce, puis-je compter sur votre coopération? Puis-je espérer un plus grand nombre de membres? Je me permet de demander aux gens d'affaires, aux ouvriers, à tous ceux qui en un mot, éprouvent quelque sympathie pour les intérêts et l'avancement de leur ville, notre petite patrie, d'épouser notre cause commune, et ainsi assurer la réalisation et le succès de nos projets.

merci, mesdames,
merci, messieurs.

La Vie qui Passe

M. Bennett est en mer —

Saint-Jean, N. B. — Le très honorable R. B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, qui est aussi cédulaire, a été couvert de confettis au moment où il montait à bord d'un transatlantique, à Halifax, samedi le 28 janvier, en route pour sa nouvelle demeure d'Angleterre. Les confettis, toutefois, ne lui étaient pas destinés, mais à de nouveaux mariés qui voyageront sur le même navire. L'honorable R. B. Bennett a acquis un domaine dans le Surrey, en Angleterre, et projette d'y finir ses jours.

Prise de Barcelone. —

Les troupes espagnoles, maures et italiennes du général Francisco Franco sont entrées triomphalement le 27 janvier, dans la ville de Barcelone, après avoir remporté leur plus grande victoire depuis le début de la guerre civile espagnole. Les nationalistes n'ont pratiquement pas rencontré de résistance lorsqu'ils sont entrés dans l'ex-capitale provisoire du gouvernement. Les loyalistes n'y avaient laissé qu'un petit groupe de soldats à qui ils avaient ordonné de couvrir leur retraite vers le nord. Des milliers des deux millions de civils qui se trouvaient dans la ville ont acclamé le vainqueur. Barcelone connaît enfin la paix. Toutefois, la guerre continue encore de faire rage dans l'extrême-nord de la Catalogne que le gouvernement a décidé de défendre jusqu'au bout. Figueras, la nouvelle capitale de Negrin, a été bombardée par les aviateurs nationalistes. On comprend que le général Franco ne veut donner aucun moment de répit à ses adversaires et qu'après l'occupation de Barcelone le gros de ses troupes est immédiatement parti à la poursuite des fuyards.

Les partisans du gouvernement soutiennent que même lorsqu'ils auront perdu toute la Catalogne, ils combattront encore dans les régions de Valence et de Madrid.

Les nationalistes ont distribué des vivres à la population. Un gouvernement nationaliste y a été installé. Le haut commandement a ordonné à tous les ouvriers de retourner à leurs emplois réguliers. De Barcelone même, on assure que Franco a fait distribuer 1,764,000 livres de pain, 60,000 pintes de lait condensé et 200,000 portions de viande.

Les nationalistes, une fois maître du poste de radio de Barcelone, ont immédiatement lancé l'appel suivant au reste de la population espagnole: "Rendez-vous et vous pouvez compter sur le pardon du général Franco".

D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas, et un esprit boiteux nous irrite? A cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons; sans cela, nous en aurions pitié et non colère.

(Pascal, Pensées)

ECZÉMA

Ne peut pas être soulagé avec remèdes pris intérieurement. L'Onguent du Dr. Chase appliqué directement, soulage immédiatement la démangeaison et cicatrise la peau, la laissant douce et molle. Un traitement médical supérieur. Prouvé pendant 50 ans.

L'ONGUENT DU DR. CHASE

Agents demandés

"Faites gros salaire. Soyez en affaires pour vous-même. Vendez thé, café et 200 autres produits JITO dans territoire réservé. OFFRE D'ES- SAI de 30 jours; aucun risque. Ecrivez pour détails complets: COMPAGNIE JITO LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal.

SERVICES OFFERTS

Femme de ménage et jeune fille comme servante dans maison privée, offrent leurs services. S'adresser à Madame Alexide Rémillard, 19 rue de Champlain, Berthierville.

Maison à louer

Résidence privée à louer, 7 appartements. S'adresser à Napoléon Beaulac, 23 Champlain, Berthierville, P. Q.

Maison à vendre

Occasion exceptionnelle Conditions spéciales Résidence de J.-P. Lauzon, 19 ave. Ste-Geneviève, Tél. No. 129.

Excursions Spéciales

A BON MARCHÉ

POUR TOUS LES ENDROITS DANS

L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:

Tous les jours du 18 fév. au 4 mars LIMITE DE RETOUR: 45 jours.

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill, ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratis

--- COUPON ---

Messieurs:—
S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom.....
Adresse.....

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes



Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

Berthierville Express

Emery Riquier, prop.

(L'un des initiateurs pour ouvrir la route Montréal-Berthier)
Fera le transport des marchandises de Montréal à Berthierville tous les jours

PRIX TRES RAISONNABLES

Entrepôt Montréal
221 Communes
Tél.: MA 7956

Berthierville
22 rue Jacques-Cartier
Tél.: No.83

Nous comptons sur votre encouragement

Hockey

Activités du Club de Berthierville

Jeudi 2 février, le Club Berthierville, rencontrait le "Grand Sorel" pour la 10e fois sur la patinoire de l'Association Sportive. Ce fut une très belle partie, remarquable par son jeu propre et rapide. Tous nos joueurs se sont signalés et notre équipe a remporté une victoire bien méritée par le score de 6 à 3.

Dimanche dernier le 5 février, le Grand Sorel revenait à Berthier rencontrer notre équipe pour la 3e partie d'une série de 2 dans 3 entre ces deux équipes. La première partie fut nulle au score de 8 à 8 et la deuxième fut gagnée par les nôtres au score de 6 à 3. Il va sans dire que les Sorelois devaient batailler ferme pour ne pas se trouver éliminés de la série. Comme aux parties précédentes, les deux équipes nous ont fourni du très beau jeu, seulement, les nombreux accidents survenus à nos joueurs depuis quelque temps et la malchance qui semblait s'acharner contre eux, nous ont obligé de baisser pavillon devant l'équipe de Sorel au score de 5 à 4. M. Roland Doucet qui remplaçait M. P. Lamarche retenu chez lui à cause de son accident de la semaine dernière nous a démontré qu'il pouvait encore tricoter et se servir de son fameux "Poke Check" comme dans le temps du fameux B.A.A. Notre équipe enlignait aussi un nouveau joueur dans la personne de Yvon Beaucage qui remplaçait Roland Blais retenu chez lui. Il y a cer-

tainement de l'étoffe dans ce jeune homme pour faire un très bon joueur; bien bâti et rapide patineur il sera une belle acquisition pour le club et nous lui souhaitons un avenir rempli de succès. Par sa victoire le "Sorel" est monté sur un pied d'égalité avec le "Berthierville" et la partie décisive se jouera à Sorel au courant de la semaine. On signale le retour de M. Laurier Barrette pour la balance de la saison et nous espérons qu'avec son support et le beau jeu que notre équipe nous a fourni cet hiver, qu'ils reviendront de Sorel avec les honneurs de la série.

Voici le sommaire de la partie de dimanche:

1ère PERIODE:—

- 1 — Sorel — Lusignan 5.16 m.
- 2 — Sorel — Lusignan (Arcand) 11.03 m.
- 3 — Sorel — Robidoux (Arcand) 14.00 m.
- 4 — Berthier — U. Olivier (M. Olivier) 15.08 m.
- 5 — Berthier — U. Olivier (Y. Beaucage) 16.31 m.
- 6 — Berthier — M. Olivier (L.-P. Blais) 18.40 m.

PUN. — L. Cournoyer.

2e PERIODE:—

- 7 — Sorel — Arcand 2.00
- 8 — Berthier — L.-P. Blais (M. Olivier) 12.00 m.

PUN. — R. Armstrong.

3e PERIODE:—

- 9 — Sorel — Laroche (DeTonnancourt) 12.34 m.

PUN. — L.-P. Blais — U. Olivier.

ARBITRES — P. Doby et J. Ripley.

Score final: Sorel 5, Berthier 4.

LE REDACTEUR SPORTIF.

BAPTEMES:—

BRISSETTE. — Le 1er février, a été baptisée par M. l'abbé J.-A. Laporte, Sylvia, Marie, Jeanne, enfant de M. et Mme Sylvio Brissette, Parrain, M. Gaston Gendron, marraine: Mlle Sylvia Brissette.

BLAIS. — Le 4 février, a été baptisée par M. l'abbé Laporte, Marie, Annette, Lucille, enfant de M. et Mme Roland Blais, Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Soulières.

POIRIER. — Le 5 février, a été baptisée par M. l'abbé Alph. Houle, Marie, Thérèse, Gilberte, enfant de M. et Mme Aimé Poirier, Parrain et marraine: M. et Mme Léo Poirier.

DECES:—

BRISSETTE. — Le 2 février a été inhumé le corps de Sylvia, Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Sylvio Brissette.

LAPORTE. — Le 2 février, a été inhumé par M. le chanoine Désy, le corps de Mme Julia Laporte, épouse de feu Norbert Martin, décédée à l'Hospice du S.-C., le 31 janvier à l'âge de 87 ans et 11 mois.

ST-MARTIN. — A Worcester, Mass., est décédée la semaine dernière à l'âge de 67 ans, Mme Télé-

phore St-Martin, née Elise Laplume; Mme St-Martin était la soeur (de mère) de M. Cyrille Chartier. Nos sympathies.

Notes du mois de janvier, Ecole No. 5, Mlle Alice Sylvestre, Inst.

6e année. — Aimée Sylvestre 91 p.c.; Paul-Emile Champagne 89 p.c.

5e année. — Thérèse Soulière 81 p.c.; Claire Houde 74 p.c.; Denise Garceau 70 p.c.

4e année. — Jeannine Lafontaine 90 p.c.; Jeanne Berthe Coutu 82 p.c.; André Houde 78 p.c.

3e année. — Gisèle Giroux 92 p.c.; Jeanne Garceau 90 p.c.; Yvon Giroux 88 p.c.

2e année. — Oriette Giroux 85 p.c.; Réal Giroux 82 p.c.; Florence Bellehumeur 81 p.c.

1ère année. — Lucille Garceau Très Bien; Jeannine Champagne Très Bien; Jean Guy Houde Bien.

Classe enfantine. — Clairette Tellier Très Bien; André Garceau Très Bien; Rosaire Coutu Bien; Laurette Bellehumeur Bien.

PEPSI-COLA A ST-OURS DIMANCHE.

Dimanche, 5 février, le club Pepsi-Cola de Berthier est allé rendre visite au St-Ours, et après une jartie contestée le Pepsi-Cola est sorti victorieux par un score de 4 à 2.

Les deux gagnants du score furent Lucien Paquette et Arthur DeGrand-pré.

Sommaire:— Le premier point fut compté par Adélar Dubé sur une passe de Assal et Côté.

Le deuxième point par Roméo Assal sur une passe de Dubé et Côté.

Le troisième point par Roland Bacon sur une passe de Germain Champagne et Trudel.

Le quatrième point par Germain Champagne sur une passe de Roland Bacon et A. Trudel.

PRO-MAIRE ET LES MEMBRES DES COMITES

A l'assemblée du conseil municipal de la ville, mardi soir, M. Joseph Desroches, échevin du quartier-centre a été élu pro-maire pour l'année courante.

Quant aux comités, sur demande de M. le maire Laforest, il n'y a pas eu de changement, et seront tous formés comme l'an dernier.

Les présidents seront donc pour les finances: M. Camille Ducharme; à l'Aqueduc: Dr Gendron; Chemins et parcs: M. Emile Savignac; Police et Incendie: M. B. Paquette; Hygiène et Sanitation: M. E. St-Jean; Marché et Electricité: M. Joseph Desroches.

A L'HOPITAL:—

On nous annonce le départ du Rév. F. J.-A. Rioux, c.s.v., directeur du collège St-Joseph pour l'hôpital de Joliette; il en est de même du Fr. N. Mondor, c.s.v., assistant-maître de salle au Collège; on aurait même craint pour celui-ci, d'être obligé de lui amputer un pied. Quant au cas du Rév. Frère Directeur, il s'agissait, dit-on, d'une attaque d'urémie.

Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

A LA PEPINIERE:—

Il n'y aurait présentement qu'une dizaine d'hommes qui travaillent actuellement à la pépinière forestière et la plupart venant de la ville, prennent leur repas du midi au chalet, pension que gouverne Mme Damase Bellehumeur.

UN PRETRE FUSILLE PAR LES ROUGES AVEC SON CONVERT!

S. Evc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, qui nous arrive de la douloureuse Espagne, raconte avec émotion la fin d'un vieux prêtre espagnol fusillé, à 72 ans, par les Rouges en haine de la

VENDREDI ET SAMEDI
A L'ETUDE DU NOTAIRE J.-D. GIROUX
(au Palais de Justice)

Eme. Lacroix

AVOCAT

foi. Faisant face au peloton de communistes qui allaient l'exécuter, il leur dit, avec fermeté: "Toute ma vie j'ai demandé à Dieu trois grâces: la première est mon salut éternel et il me l'accorde; la seconde, celle de mourir pour ma foi, et je l'obtiens aussi; la dernière, celle de mériter par ma mort le salut d'une âme, et en ceci, je ne sais si je suis exaucé"

Après un moment de silence, l'un des communistes laissa tomber son fusil et vint s'agenouiller devant le martyr: "Mon père, dit-il, cette âme sera la mienne."

Le prêtre lui donna l'absolution et tous les deux furent fusillés en même temps. (L'"Apostolat".)

EMISSION ADJUGEE A L.-G. BEAUBIEN & Cie, LIMITEE

La Commission scolaire de la Ville de St-Joseph de Grantham a accepté la soumission de la maison L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, pour une émission de \$50,000 d'obligations 4%, datées du 1er septembre 1938 et échéant en série les 1ers septembre 1939 à 1963.

Ces obligations sont maintenant offertes à 101 pour les échéances de 1939 à 1941 inclusivement, et à 100 pour les échéances de 1942 à 1963.

\$40,931 de cette émission servira à l'agrandissement de certaines bâtisses de la Commission scolaire et le solde sera employé au remboursement d'une partie de la dette flottante occasionnée par l'achat de meubles et autres fins.

Cette émission engage directement le crédit de la Commission scolaire mais une subvention du gouvernement de la province de Québec au montant de \$11,725, payable en trois versements annuels, servira au remboursement des trois premières échéances.

St-Joseph de Grantham est un important district résidentiel de Drummondville qui elle-même est une cité industrielle florissante située sur la rivière St-François à 65 milles à l'est de Montréal. La population de St-Joseph est de 5,500 âmes approximativement et en plus grande partie canadienne-française.

NOUVEL HOMMAGE RENDU AUX TRAVAUX DE MISS PRESTON

La médaille d'or du souvenir Veitch a été décernée par la Société royale d'horticulture de Londres, Angleterre, à Miss Isabelle Preston, spécialiste en horticulture ornementale, ferme expérimentale centrale, Ottawa, en reconnaissance des bons plants de jardinage créés par elle. C'est le cinquième honneur que les principales sociétés d'horticulture confèrent à Miss Preston depuis quelques années. En 1938, le Conseil canadien d'horticulture lui a accordé le diplôme du souvenir-Macoun pour ses créations de plantes nouvelles, et la Société d'horticulture d'Ontario lui a présenté la médaille Carter pour ses travaux en horticulture en ces dernières années. En 1935, Miss Preston a été faite membre honoraire à vie de la Société d'horticulture de Pensylvanie, en reconnaissance de ses grands travaux en horticulture et de sa création du nouveau Syringa Lilium Malus. Cette société est l'une des plus anciennes des Etats-Unis; elle a été fondée en 1827. En 1931, la Société d'horticulture du Massachusetts lui a accordé sa médaille d'or pour ses travaux remarquables sur les lilas.

Miss Preston est entrée au Service de l'horticulture, ferme expérimentale centrale, Ottawa, en 1920. Elle s'est occupée de travaux d'horticulture au Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph, pendant quelques années avant de venir à Ottawa.

HEUREUX.—

Il ne faut à l'homme, pour être heureux, i richesses, ni dignités; le strict nécessaire suffit à la joie du corps, la culture désintéressée des lettres à la joie de l'esprit, l'accomplissement du devoir à la joie e la conscience.

(LACORDAIRE, Pensées. Bonheur)

C'est rusticité que de donner de mauvaises grâces; le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire?

(LaBruyère, les caractères)

Un homme d'esprit est perdu s'il ne joint pas à l'esprit l'énergie du caractère. Quand on a la lanterne de Diogène, il faut avoir son bâton. (Chamfort)

Tel.: No 115

Dr G.-H. Pagé

CHIRURGIEN-DENTISTE

49 de Frontenac, Berthierville.

(Voisin du Manoir)

MAURICE BRETON

avocat

Le lundi après-midi de 2 à 5 hres p.m. à l'étude du Notaire J.-A. Boivin

Berthierville

AVILA ROULEAU

notaire

Sequestre officiel

Bureau: 88 Frontenac, Tél. No. 119
Résidence: Hôtel du Canada, Tél. No. 14

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matière Commerciale et Financière.
425, Avenue VIGER, MONTREAL

Situé en plein milieu du centre des affaires

Château Tourist Rooms

vous offre
de très belles chambres, meubles modernes,
avec eau chaude et froide



et plus

1272 rue St-Denis
coin Ste-Catherine
Montréal

Les Lithinés

du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Cie Canadienne des Agences Modernes — 6614, rue DELORIMIER.

NOTRE FEUILLETON

VOUS LUI RENDREZ UNE MAMAN

Roman de Pierre Lavour

(SUITE)

Toujours contre argent, il s'entremetait dans les tractations louches, imaginait de scabreuses combinaisons en marge du Code. Puis encore, il organisait des affaires de carambouillage dont il guidait de son expérience de légiste les bénéficiaires, moyennant une participation aux profits. Enfin, il avait favorisé en sous-main de fructueux chantages, voire des escroqueries caractérisées. Pour tout dire, il mettait sa science juridique, qui était réelle, au service de toute entreprise illicite pourvu que cela lui rapportât un gain suffisant. En outre, il passait pour être quelque peu anarchiste. Aussi la police avait-elle l'oeil sur lui, comptant bien le pincer à son premier faux pas.

Or, c'est cet homme-là que Letors avait chargé de recevoir sa correspondance, pour la lui transmettre. L'ex-avocat pratiquait volontiers ce métier-là, peu pénible et assez lucratif. Car ces lettres ainsi reçues par lui, devaient être forcément importantes ou compromettantes, puisque l'on jugeait nécessaire de recourir à son entremise. Et le gredin, abusant royalement de la situation, ne les réexpédiait que dûment recommandées, contre un remboursement minimum de vingt-cinq francs.

A ce taux-là, moyennant une vingtaine de clients habitués, le sieur Bessières se faisait chaque mois un fort joli denier.

Mais on pense bien que la police n'ignorait pas l'existence de cette poste clandestine: elle se réservait d'y puiser des renseignements utiles en temps opportun.

Or, ce jour-là, comme il se rendait au bureau de poste pour y procéder aux opérations ordinaires, Bessières ne remarqua pas qu'il était suivi à courte distance par un homme de haute taille d'allures correctes et de mise élégante, qui entra après lui dans le bureau et, une enveloppe à la main, se plaça immédiatement derrière lui, au guichet des plis recommandés.

Il ne remarqua pas davantage que cet étranger se penchait au-dessus de son épaule et jetait un regard indiscret sur la lettre que l'avocat maron présentait à l'employée. Du reste, la mimique avait été brève: un coup d'oeil rapide, pénétrant, et l'inconnu détournait la tête d'un air totalement indifférent.

Seulement, l'instant d'après, à peine Bessières parti, le personnage pénétrait dans le cabinet du receveur. Celui-ci, presque aussitôt, faisait irruption dans le bureau, et sans autre explication s'empara de la pile des lettres recommandées qu'il rapportait d'ailleurs, une minute plus tard. L'étranger, lui, quittait la poste d'un air guilleret et remontait en chantonnant vers la place de la Liberté.

L'instant d'après, il entra au Grand Hôtel et rejoignait André Nerville et Mme Darthois, arrivés le matin même.

— Eh bien? demandèrent-ils d'une même voix.

L'inspecteur sourit: — J'ai l'adresse, fit-il. Nous n'aurons pas à courir beaucoup. C'est dans la banlieue, à une heure d'ici... Décidément ce garçon n'est pas aussi malin qu'on voulait le croire...

Puis: — Je vais envoyer des estafettes pour reconnaître les lieux et surveiller la maison.

— D'ici trois quarts d'heure, je reviendrai avec une automobile, et nous pourrions partir.

Il s'en alla, André et Lina tombèrent dans les bras l'un de l'autre: — Enfin! dit-il.

— Que Dieu nous aide jusqu'au bout! répliqua-t-elle dans un souffle.

Une heure plus tard, une grande automobile roulait à moyenne allure sur la route de Marseille. Elle emportait, outre André, Lina et l'inspecteur, deux autres policiers, dont l'un était assis au côté du chauffeur. L'inspecteur expliquait:

— C'est une maison isolée, un peu en retrait de la route, avec un jardinnet par derrière.

— Notre homme occupe tout l'immeuble. Il a avec lui une femme as-

sez jeune, paraît-il, et un petit enfant...

— Un petit enfant! répéta Lina.

Elle avait tressailli, en regardant André, elle le vit tout pâle. Tous deux avaient eu la même pensée. Si Letors avait bluffé, en racontant qu'Emmeline était cachée dans une retraite inaccessible? Si c'était elle que cette femme assez jeune était chargée de soigner?...

Ils avaient tellement pu osé espérer cela, croire à une solution si simple, qu'ils eurent presque peur de la joie instinctive qu'ils sentaient les envahir.

Mais patience! Avant peu, ils allaient être fixés. Et, de toute manière, une fois aux mains de la Justice, il faudrait bien que le misérable aventurier avouât son secret.

La voiture, maintenant, ralentissait son allure. On était en pleine campagne, et au tournant tout proche une maison à tuiles rouges et à volets verts, d'un simple étage sur rez-de-chaussée s'élevait sur la droite, à une dizaine de mètres et en contre-bas de la route.

L'automobile stoppa, et les voyageurs en descendirent. Au même instant, comme jailli du fossé, un homme se dressa devant l'inspecteur:

— Eh bien? interrogea celui-ci.

— Tout va pour le mieux, patron, répondit le policier. L'oiseau est dans le nid. Les camarades surveillent le jardin, et par ici, nous sommes quatre.

— Et, vous voyez, la porte est ouverte. Vous n'avez qu'à entrer; on vous attend! ajouta-t-il avec un petit rire muet.

A la bonne heure! fit le chef. Reste là, pour le cas où ce lascar tenterait de filer vers la route. Jobin et Grisard vont m'accompagner.

Escorté des deux agents qu'il avait amenés avec lui, l'inspecteur s'engagea dans la petite sente qui dévalait vers la maisonnette et aboutissait devant la porte ouverte sur une sorte de petit vestibule pavé de briques.

D'un mouvement machinal, André et Lina avaient suivi. Mais au moment où les policiers allaient pénétrer dans le logis, la jeune femme étouffa un cri, et saisissant par le bras son compagnon:

— Oh! regardez, haleta-t-elle... Là voilà!

Elle tendait la main vers la droite de la demeure rustique que flanquaient, de chaque côté, des plates-bandes de géraniums et de soucis.

André tourna la tête dans la direction indiquée et sentit son coeur bondir dans sa poitrine.

Revenant sans doute du jardinnet qui faisait suite à la maison, une femme de vingt-huit à trente ans, ni bourgeoise ni paysanne, s'avancant lentement, portant un enfant sur les bras.

Et cet enfant...

— Emmeline! Emmeline!... Avec un double cri, André et Lina s'élançèrent, se ruèrent plutôt sur la femme qui, d'abord stupéfaite, voulut faire demi-tour et s'enfuir. Mais André la retint par l'épaule, tandis que Lina cherchait à s'emparer de la fillette.

— Lâchez cette enfant tout de suite! rugit André qui ne se connaissait plus. C'est ma fille, vous entendez, ma fille que l'on m'a volée!...

Il avait un visage tellement irrité que la femme jeta un cri strident et desserra son étreinte. En un clin d'oeil, Emmeline passa de ses bras dans ceux de Lina, qui, la couvrant de baisers, l'emporta en courant vers l'automobile.

Au cri poussé par la femme, une fenêtre s'était ouverte à l'étage supérieur, laissant passer la tête sinistre de Letors. Au premier coup d'oeil, il reconnut André et comprit qu'il venait lui arracher sa proie. Pousant un épouvantable jurament, il se précipita dans l'escalier pour intervenir, et vint se jeter sur les trois policiers qui achevaient de visiter le rez-de-chaussée.

— Holà! Pas si vite! goguenarda l'inspecteur. Nous vous attendions, mais il n'était pas nécessaire de tant vous presser pour nous rejoindre. D'abord saisi de surprise, car il

s'imaginait que Nerville était venu seul, l'aventurier recula de quatre pas, en regardant avec étonnement les trois hommes.

— Que me voulez-vous? demanda-t-il.

— Vous signifier ceci, répondit l'inspecteur, en plongeant la main droite dans la poche intérieure de son veston, pour en tirer le mandat d'arrêt.

Letors profita de ce mouvement qui immobilisait le bras du policier. Prompt comme la foudre, il fonça, les coudes au corps, bouscula Jobin, culbuta Grisard, et s'élança vers la route. Mais il vit se dresser aussitôt deux hommes qui l'attendaient de pied ferme. Il fit alors un brusque crochet à gauche, pour éviter l'inspecteur qui accourait sur ses talons. Et ce fut à ce moment qu'il aperçut l'automobile, et dans l'automobile, Lina Darthois tenant sa filleule sur ses genoux.

A cette vue, il poussa un cri de rage. Tout l'amour qu'il avait eu pour cette femme, toutes les ambitions qu'il avait mises en elle, les affronts essuyés et les déceptions subies, tout cela péle-mêle se fondit en une haine farouche, implacable.

Puisqu'il était perdu, il voulait au moins se venger.

Alors qu'on s'appliquait à le cerner pour limiter ses chances de fuite, et qu'on le croyait sans armes, il fit tout-à-coup volte-face, et, sortant de sa poche un revolver, tira par trois fois dans la direction de la voiture.

Tout le monde comprit que la scène allait devenir tragique, et les policiers, à leur tour, mirent revolver au poing.

— Jetez votre arme et rendez-vous, ou nous tirons! cria l'inspecteur, tout essouffé par la course.

Grâce à un nouveau crochet sur la gauche, le fugitif avait repris dix mètres d'avance sur ses poursuivants.

— Rendez-vous! répéta le chef, dont la voix s'enrouait.

— Jamais! clama l'autre en se retournant.

Et, appuyant le canon de son arme contre sa tempe, il pressa la détente. Comme les policiers arrivaient sur lui, il s'éroula à la renverse. On se pencha pour l'examiner: il respirait à peine, et ses yeux se voilaient déjà des ombres de la mort. La balle avait traversé la tête de part en part, et par les orifices des deux tempes trouées, la matière cérébrale s'écoulait avec le sang.

Bientôt, il eut un grand spasme, puis un soupir sifflant comme un râle; les paupières se fermèrent sur les prunelles vitreuses et il ne bougea plus.

— C'est fini, prononça l'inspecteur en se découvrant. Le malheureux s'est fait justice... Il ne manquait pas de courage... C'est triste, tout de même!...

Et, à ses hommes: — Rapportez-le dans sa maison.

EPILOGUE

L'infortunée Mme de Bury repose maintenant près de sa fille, sous les roses, dans le petit cimetière de St-Mandé. Lina, qui, eu égard à ses malheurs, ne lui a pas tenu rigueur de son injurieuse défiance et de son incompréhension, va souvent prier sur sa tombe et la prend à témoin de l'amour vraiment maternel qu'elle prodigua à l'enfant retrouvée.

C'est de cette enfant précisément qu'elle parle en ce moment, — comme si souvent d'ailleurs — avec André, qui se prépare à être d'ici quelques semaines, le plus heureux des époux, comme il est redevenu le plus heureux des pères.

— Oh! dit la jeune femme en couvrant des yeux la fillette qui joue parmi ses coussins, dans un coin de la pièce. Oh! André, comme elle ressemblera à sa mère. Et elle sera douce et charmante comme Lucienne, vous verrez. Ah! quelle joie je vais avoir de me consacrer à la formation et à la culture de ce petit être cher! Lui l'écoute avec un front rayonnant, et son regard va alternativement de la fillette blonde à la jeune

femme aux cheveux noirs. Il l'enlace amoureusement. — O ma Lina, murmure-t-il, toutes les joies de la terre et du ciel vous les avez méritées. C'est plutôt moi qui devrais prendre peur en me voyant si comblé, après avoir cru mon existence à jamais brisée. — Mais il était écrit que nous devions être réunis, et que vous viendriez dans cette maison pour y être le bon ange et la bonne fée. Com-

ment ne seriez-vous pas entre nous deux pour toujours, puisque nous vous devons tout? Et comme elle protestait. — Si, Lina. Songez-y. Vous m'avez fait retrouver mon enfant; vous lui avez rendu son père, et bientôt... Il acheva dans un baiser: — Vous lui rendrez une maman. PIERRE LAVOUR.

FIN

L'Ecole Régionale d'Agriculture de Saint-Barthélemi

Foyer prospère de culture pour la jeunesse rurale

On a souvent dit que l'avenir d'une nation réside dans sa jeunesse. Dans maintes déclarations publiques, on entend répéter que nos jeunes gens sont notre capital le plus précieux. Rien n'est plus vrai, et chaque fois que l'histoire nous raconte la chute ou la caducité d'une nation, elle nous fait assister immédiatement après à son relèvement total, lequel s'accomplit dans la majorité des cas par les éléments jeunes qui sont les forces vives de la nation. Et les grands dictateurs modernes se sont servis de la jeunesse pour reconstituer et consolider leur régime, et on sait avec quel succès.

Il est donc évident, hors de tout doute, que la jeunesse constitue l'élément fondamental d'un peuple aussi bien que d'une classe spéciale de la société. Notre population rurale a certainement raison d'être fière de sa nombreuse et forte jeunesse. Mais les jeunes gens surtout, dont les bras ne demandent qu'à travailler, et les intelligences vives saines qu'à apprendre, qu'à comprendre, il faut à tout prix leur donner les éléments dont ils sont avides et dont ils ont un si grand besoin pour constituer demain, cette force vitale et génératrice qui maintiendra dans nos centres ruraux, cette race virile de nos ancêtres ayant au coeur la joie et le bonheur de vivre des produits de la terre féconde et inépuisable.

C'est sans doute cette conviction qui a suggéré l'idée des Ecoles d'Agriculture qui accomplissent déjà une oeuvre de formation et d'éducation éminemment importante. L'Ecole régionale d'Agriculture de Saint-Barthélemi, malgré sa jeunesse, peut constater déjà des succès dans le domaine pratique. Cependant, pour répondre totalement aux exigences de la vie du cultivateur, les autorités de l'Ecole ont voulu mettre à sa disposition des sections spéciales de menuiserie, de cuir et de forge. Le département de la menuiserie, sous l'habile direction d'un professeur expert, M. Chs. Chapleau, donne déjà des résultats plus que consolants. Grâce à l'esprit d'initiative du Conseil de la maison, les élèves pourront très prochainement s'initier dans l'art de travailler le cuir. C'est dire qu'en plus de l'agriculture les élèves de l'Ecole régio-

nale de St-Barthélemi pourront apprendre la technique des arts connexes très utiles à leur profession si complexe.

Vu le nombre toujours grandissant des élèves à l'Ecole de St-Barthélemi, Le Service de l'Enseignement agricole, vient de faire une nomination très heureuse en donnant à M. C. Brousseau, professeur-agronome, une aide précieuse dans la personne de M. A. Lussier, B.A., B.S.A., et diplômé de l'Ecole normale de Montréal.

Nous souhaitons à M. Lussier tout le succès que lui permet d'espérer son excellente préparation.

Cependant, malgré les succès obtenus, malgré les progrès accomplis, l'heure n'est pas encore venue de s'arrêter. La tâche hélas, n'est pas finie! le but ultime est encore loin. Au milieu d'une évolution rapide qui emporte le monde, personne n'a le droit de piétiner sur place. Sans rien sacrifier des principes, des vérités essentielles, il faut tout de même aller de l'avant, améliorer la forme sans toucher au fond. Vite jeunesse rurale dépêche-toi si tu ne veux pas te laisser devancer. Il faut t'instruire à tout prix. Etre naturel en devenant parfait, tel doit être le moto de notre classe agricole et en particulier de notre jeunesse rurale.

Pour devenir parfait, il ne suffit pas d'attendre les coups, il ne faut pas avoir peur de toutes les nouveautés, il faut avoir la sage hardiesse des vrais chefs et des bons soldats. Que la jeunesse donne l'exemple! A elle l'action continue et les grands rêves qui illuminent la vie. L'Agriculture de demain sera l'oeuvre d'une jeunesse unie, instruite et forte, connaissant mieux sa profession et ses devoirs envers la terre.

L'avocat. — Est-ce que le défunt avait l'habitude de parler seul? Alphonse. — Je ne sais pas, monsieur, je n'ai jamais été avec lui lorsqu'il était seul.

Calino fils à Calino père: — Papa, qu'est-ce que ça veut donc dire, condamné par coutumance? — C'est quand on met en prison quelqu'un qu'on n'a pas pu arrêter.

— Vous avez jeté un plat à la tête de votre mari et l'avez blessé grièvement; le regrettez-vous? — Oh! oui, monsieur le commissaire, il m'avait coûté 25 sous.

GASTRODYL

POUR GAZ D'ESTOMAC, digestion lente et difficile, maladies de l'estomac, gastrite, dyspepsie, etc.

Le GASTRODYL vous donnera des résultats certains. Vous pourrez manger mieux et être assuré que votre digestion ne vous fatiguera pas, si vous prenez une dose de GASTRODYL après votre repas.

75c. la bouteille poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

Tel.: 30

Maskinongé